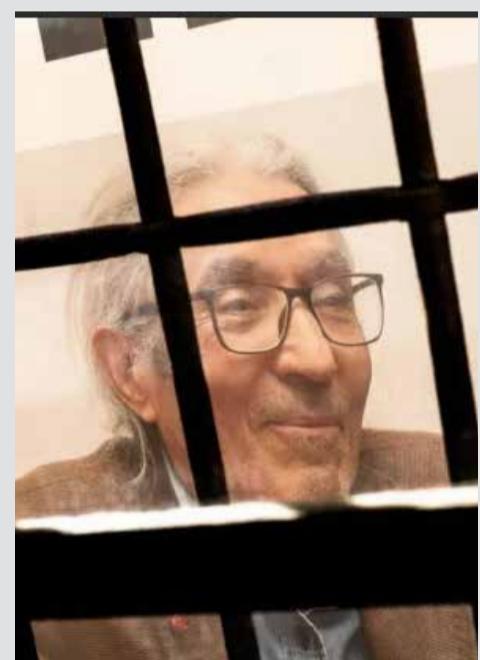


Le Canard Libéré

JOURNAL SATIRIQUE MAROCAIN PARISANT LE VENDREDI

Dix-neuvième année N°830 vendredi 14 novembre 2025 - 8 DH - Directeur de la publication Abdellah Chankou



P13

Dans ce numéro

Les cahiers du Canard Libéré

Il était une fois l'économie marocaine...
Entretien avec l'historien belgo-marocain Farid Bahr
De Hassan II à Mohammed VI, il y a une constance politique et diplomatique

Edition spéciale
Directeur de la publication Abdellah Chankou

70 ans

De l'indépendance au plan de l'autonomie
L'HISTOIRE DANS LE BON SENS

Recensement des séquestrés de Tindouf

L'Algésario va devoir compter ses mensonges

P8



Abdelmadjid Tebboune et Brahim Ghali.

ENQUÊTE

Sekkouri vs Tricha

LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN MODE CLASH

Dans les coulisses d'une guerre d'ego sur fond d'inaugurations boudées et de tutelle contestée.



Loubna Tricha, directrice générale de l'OFPPT et Younes Sekkouri, ministre de l'Emploi.

P6

Divorce en hausse

La ministre de la Famille sort sa boîte à outils !



Naïma Ben Yahia,
ministre de la Solidarité,
de l'Inclusion sociale et
de la Famille.

P7

Confus
DE CANARD

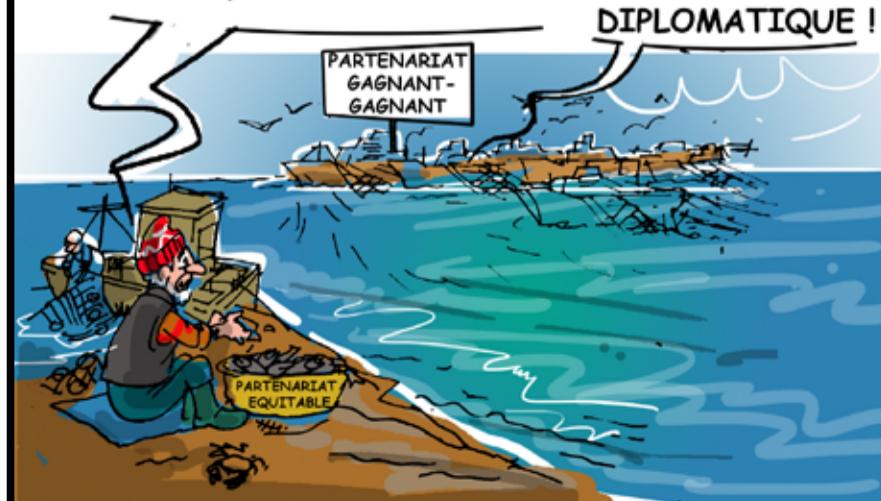
Analphabétisme numérique

P2

PÊCHE : AU SECOURS, LA FLOTTE EUROPÉENNE DE RETOUR !

ILS PÊCHENT LE POISSON,
NOUS, ON PÊCHE LES MIETTES...
ET ENCORE, À MARÉE BASSE. »

ON GAGNE
LE POISSON,
VOUS GAGNEZ
LE SOURIRE
DIPLOMATIQUE !



L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Nassim Belkhayat



Neo, une promesse en roue libre

P12



Confus de CANARD



Abdellah Chankou
Directeur de la publication



Analphabétisme numérique

Dans une société où l'on jure par la digitalisation, les mots de passe remplacent les signatures, les QR codes font office de tampons officiels, et un simple clic devient plus engageant qu'un acte notarié. Mais derrière cet avenir numérique reluisant se cache une réalité bien plus sombre : des milliers de Marocains, parfois instruits, mais numériquement analphabètes, deviennent des proies faciles pour des escrocs au clavier agile.

Il ne s'agit pas seulement de ceux qui ne savent ni lire ni écrire, mais de ceux qui ne comprennent pas les mécanismes, les risques et les subtilités d'un monde désormais codé en 0 et 1. Personnes âgées, populations rurales ou peu scolarisées se retrouvent livrées à elles-mêmes, proies faciles de cyber-escrocs.

Résultat : une faille béante que ces derniers exploitent sans scrupules. Le stratagème est souvent le même, bien rodé : un faux SMS, un appel prétendant venir de la banque, un lien douteux qui demande vos identifiants pour vous verser l'argent gagné lors d'une tombola... Et le (mauvais) tour est joué. On vous demande de confirmer votre identité, de mettre à jour votre compte, de saisir à nouveau vos coordonnées... Et en quelques secondes, votre argent s'en-vole. Vers des comptes offshore ou des téléphones introuvables.

En quelques clics, un compte est ainsi vidé, une économie de vie disparaît, sans que la victime sache même ce qu'elle a « autorisé », découvrant dans l'effroi et la consternation que cliquer peut coûter plus cher que signer un chèque en blanc.

Ce phénomène, loin d'être isolé, s'amplifie à mesure que les pouvoirs publics, les banques, les administrations et les entreprises digitalisent leurs services sans accompagner assez ceux qui n'ont ni le bagage technique, ni les réflexes prudentiels que l'ère numérique exige. L'illettrisme informatique n'est pas une abstraction : il est aussi grave et handicapant que l'illettrisme classique, mais il reste ignoré, voire méprisé.

Certains s'étonnent encore : "Comment peut-on donner ses codes par téléphone ?" Comme si tout le monde avait grandi avec un antivirus dans le berceau. La vérité est que cette fracture numérique enfante une nouvelle forme d'ex-

clusion plus dangereuse. Et là où il y a vulnérabilité, il y a souvent des prédateurs en embuscade.

Il est temps que l'éducation au numérique devienne une priorité nationale. Il ne s'agit pas seulement de former des ingénieurs en cybersécurité, mais aussi des citoyens capables de distinguer une information officielle d'un piège, un vrai site d'une imitation, une offre crédible d'une arnaque. Sinon, à chaque nouvelle avancée digitale, ce sont les mêmes qui resteront à la traîne ... mais cette fois, délestés de leur argent.

Face à l'explosion des escroqueries bancaires, Bank Al-Maghrib dégaine l'arme fatale : un SMS en darija pour exhorer les citoyens à ne pas offrir leur code secret comme un plat de couscous. Et dire qu'il a fallu attendre que les arnaqueurs deviennent plus convaincants pour que l'institution dirigée par M. Jouahri se réveille...

A y regarder de plus près, le SMS de Bank Al-Maghrib, aussi utile soit-il, ressemble plus à un pansement sur une fracture numérique qu'à une véritable stratégie d'éducation et de protection du consommateur.

Des millions de Marocains utilisent en effet un smartphone sans jamais avoir été formés à ses risques. L'analphabétisme numérique n'est pas juste un manque de vigilance, c'est une absence totale de repères : lire un mail frauduleux, identifier un lien piégé, ou comprendre qu'un code reçu n'est pas un ticket de loterie.

Pendant que Bank Al-Maghrib envoie un SMS, les arnaqueurs tournent des vidéos TikTok convaincantes, créent de faux sites bancaires, et imitent les numéros et les logos officiels. C'est une guerre asymétrique où la vigilance individuelle ne suffit plus.

Pas de campagne grand public, pas de modules de prévention dans les écoles, très peu d'émissions ou contenus pédagogiques dans les médias... Alors que la digitalisation avance, l'éducation ne suit pas. On a livré un pays entier au numérique sans lui proposer le mode d'emploi. L'absence d'une stratégie nationale d'éducation numérique aggrave le fléau et ses ravages.

Et puis, combien d'arnaqueurs sont identifiés, arrêtés, jugés ? L'impunité encourage la récidive. Tant qu'il n'y aura pas un vrai signal répressif, les "nassaba" auront de beaux jours devant eux... ▶

Le SMS de Bank Al-Maghrib, aussi utile soit-il, ressemble plus à un pansement sur une fracture numérique qu'à une véritable stratégie d'éducation et de protection du consommateur.



Côté BASSE-COUR



Sahara marocain Le roi lance une consultation nationale pour actualiser le plan d'autonomie

Sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, une réunion s'est tenue le 10 novembre 2025 au Cabinet Royal, en présence de trois Conseillers du Souverain, des ministres de l'Intérieur et des Affaires étrangères, ainsi que des chefs des partis représentés au Parlement. Objectif : formuler de manière détaillée et actualisée l'initiative marocaine d'autonomie dans le cadre de la souveraineté nationale, conformément au discours royal du 31 octobre, prononcé après l'adoption de la résolution 2797 du Conseil de sécurité. Cette démarche s'inscrit dans la volonté royale d'associer les forces vives de la Nation à la conduite des grandes orientations stratégiques du Royaume. Les Conseillers du Roi ont réuni les chefs des partis politiques marocains pour les consulter sur l'actualisation de l'initiative marocaine d'autonomie au Sahara. Le Souverain souhaite associer les forces politiques et les institutions nationales à l'élaboration d'une version détaillée et modernisée de ce plan, dans le cadre de la souveraineté du Royaume. Les responsables politiques ont salué les avancées diplomatiques majeures, notamment la récente résolution du Conseil de sécurité, qui consacre l'initiative marocaine comme seule base sérieuse de négociation. Ils ont également exprimé leur mobilisation totale derrière le Roi et leur volonté de contribuer à cette dynamique en soumettant des propositions concrètes. Cette démarche vise à préparer le retour des populations séquestrées à Tindouf et à intégrer pleinement les Sahraouis dans la gestion de leurs affaires locales, dans un Maroc uni. ▶



Les conseillers du roi en réunion avec les chefs de partis.

LA COP 30 BIEN ENGAGÉE GRÂCE AUX GRANDES RÉSOLUTIONS DES COP PRÉCÉDENTES



Tourisme d'affaires Casablanca vise le sommet du Mice africain

La région Casablanca-Settat s'affirme comme un acteur majeur du tourisme d'affaires (MICE) au Maroc et sur le continent africain, grâce à son dynamisme économique, ses infrastructures modernes et sa capacité éprouvée à accueillir des événements de grande envergure, c'est ce qu'affirmé le très dynamique président du Conseil Régional du Tourisme (CRT) Casablanca-Settat, Othman Cherif Alami, lors d'un point de presse animé mercredi 12 novembre au siège du Conseil. Portée par le succès de l'opération Welcome Travel Group en avril 2025, la région s'appuie sur cet élan pour organiser la 2e édition du Mice Meeting Casablanca à l'initiative du CRT. Cet événement ambitieux de devenir le rendez-vous annuel incontournable du secteur MICE, en



Le président du Conseil Régional du Tourisme (CRT) Casablanca-Settat, Othman Cherif Alami.

Connectivité

Le Maroc passe à la vitesse 5 G

Lance officiellement jeudi 7 novembre 2025 par les trois opérateurs nationaux, la 5 G apporte des avantages qui dépassent largement une simple augmentation de la vitesse Internet. Il s'agit d'un levier stratégique pour la transformation économique et numérique du Maroc.

La 5G n'est pas donc qu'une question de débit plus rapide ; elle ouvre la voie à de nouvelles applications qui étaient difficiles à accomplir avec les générations précédentes de réseaux mobiles. Avec ses promesses de latence ultra-faible et de grande fiabilité, la 5G représente le socle des usines du futur. Elle permet le développement de l'Internet des Objets Industriel (IIoT), la réalité augmentée pour la maintenance, la logistique intelligente et une agriculture de précision. Pour les opérateurs télécoms, la 5G permet de créer de nouvelles offres de services et de générer des revenus supplémentaires, que ce soit auprès des entreprises ou des particuliers.

En se dotant d'une infrastructure de nouvelle génération, le Maroc renforce son positionnement comme un hub technologique africain, ce qui constitue un argument fort pour attirer davantage d'investissements étrangers dans des secteurs de pointe.

Pour accélérer le déploiement et réduire les coûts, les opérateurs ont fait le choix du partenariat. L'accord historique entre Maroc Telecom et Inwi pour créer des coentreprises (FiberCo et TowerCo) vise à mutualiser les infrastructures passives (fibre optique et tours de téléphonie) et à éviter les doublons d'investissement. Cela permet un déploiement plus rapide et plus étendu, y compris dans les zones moins densément peuplées.

La 5G arrive à point nommé pour soutenir l'organisation d'événements mondiaux comme la CAN 2025 et la Coupe du Monde 2030 qui ont besoin d'une excellente connectivité.

La 5G est bien plus qu'une simple mise à niveau technologique. C'est un catalyseur pour moderniser l'économie d'un pays, améliorer la vie numérique de ses citoyens et affirmer sa position sur l'échiquier technologique mondial. ▶



La 5G est bien plus qu'une simple mise à niveau technologique.

mettant en relation directe les prestataires locaux (hôtels, agences, centres de congrès...) avec des acheteurs nationaux et internationaux à fort potentiel commercial. Avec plus de 50 stands, des rendez-vous B2B qualifiés, des conférences inspirantes et des moments de networking haut de gamme, le salon offre un cadre optimal pour générer des opportunités d'affaires concrètes.

En plus de renforcer la visibilité de la région, l'événement permet aux participants d'accroître leur notoriété, de se positionner comme leaders du secteur et de nouer des partenariats stratégiques. Casablanca confirme ainsi sa place de capitale du tourisme d'affaires au Maroc, et une destination MICE de référence à l'échelle africaine. ▶



Côté BASSE-COUR



**Beурgeois
GENTLEMAN**

Les milliardaires haineux ne se cachent plus...

Le 24 janvier 2018, plusieurs rédactions d'une vingtaine de médias français, des associations et des journalistes indépendants, signent une tribune dénonçant les méthodes de Bolloré. Il est accusé de faire pression sur les médias, notamment lors d'enquêtes journalistiques sur ses activités en Afrique (poursuites judiciaires systématiques, il les étrangle en supprimant les campagnes publicitaires dans la presse via sa boîte « Havas », contrôlé par lui-même « Vivendi », déprogrammation ou censure de plusieurs documentaires de « sa » télé Canal+, ...). Selon les auteurs de la tribune, à cette date, Bolloré a une quinzaine de procédures en cours, engagées en France et à l'étranger contre des journalistes ou des ONG pour « diffamation » ou « dénigrement ». Les signataires de la tribune soulignent que « ces poursuites systématiques visent à faire pression, à fragiliser financièrement, à isoler tout journaliste, lanceur d'alerte ou organisation qui mettrait en lumière ses activités et ses pratiques contestables. La tribune précise que sur une vingtaine de procédures lancées par Bolloré, seules 2 condamnations ont été prononcées : contre Libération pour une photo et contre Radio France Inter pour un reportage qui ne lui a pas plu. À la suite de la publication d'un documentaire de RSF en octobre 2021, Bolloré a assigné aux prud'hommes son ancien journaliste Jean-Baptiste Rivoire pour sa participation à ce documentaire, l'accusant d'avoir rompu sa clause de silence. Cette assignation est considérée comme une nouvelle procédure pour bâillonner ses salariés. Bolloré se désiste en janvier 2023 d'un procès pour diffamation à l'encontre des auteurs du livre : « Vincent Tout-Puissant », un livre sur ses « activités africaines » paru en 2018, trop précocement selon l'avocat des auteurs pour que la plainte qu'il estime être une procédure bâillon puisse être de nouveau jugée comme abusive, à l'instar de la première plainte intentée au civil. Cette vieille affaire d'attribution de marché des ports africains traîne depuis des années. Bolloré



est soupçonné d'avoir obtenu la gestion des ports de Lomé et de Conakry en échange de ristournes offertes par sa boîte Havas sur les conseils en communication dispensés à Faure Gnassingbé et Alpha Condé, en prévision des présidentielles de 2010 au Togo et en Guinée. Désormais, seul un pourvoi en cassation, déjà annoncé par la défense du milliardaire, pourrait annuler toute la procédure, lancée en 2013. Les associations anti-corruption Sherpa et Anticor se félicitent de cette nouvelle victoire. « Le procès aura lieu, n'en déplaise à Bolloré », anticipe Maître Alexis Ihou, l'avocat des candidats malheureux à la présidentielle togolaise de 2010, Agbeyomé Kodjo et Brigitte Kafui Adjamafo-Johnson. Cette plainte a été déposée récemment en France, le 18 mars 2025, auprès du parquet national financier (PNF) par une dizaine d'associations africaines contre Vincent Bolloré et son fils Cyrille. Elle exige la restitution de sommes allant jusqu'à plusieurs milliards d'euros liées à ses anciennes activités portuaires en Afrique de l'Ouest. Les plaignants espèrent ainsi voir s'appliquer la loi française de 2021 qui permet de financer des projets de développement dans des pays étrangers grâce aux avoirs saisis dans des affaires de "biens mal acquis". Bolloré premier opérateur de concessions logistiques en Afrique et

premier croisé cathodique anti-migrants africains en finançant des télés, radio, presse et des livres via sa boîte d'édition « Fayard » : « Francocide » d'OZZ17, « Populicide » de Philippe Le Jolis de Villiers de Saintignon, « Ce que veulent les Français » de Bardella, le futur président de la République en 2027 selon les actuels sondages des élections présidentielles françaises et « La messe n'est pas dite. Le sursaut judéo-chrétien » du Berbère algérien, Olivier Zitoun Zemmour. Comme diraient les Anglo-saxons : Another French Paradox ! ► (À suivre)

Beурgeois.Gentleman@gmail.com Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com

Maroc Telecom change d'identité visuelle

Audace graphique pour un ancrage national

Acteur majeur du développement du secteur des télécommunications sur le continent, Maroc Telecom vient de se doter d'une nouvelle identité visuelle. Cette transformation marque un tournant stratégique dans la vie du Groupe tout en accentuant son ambition d'incarner le changement et la capacité d'adaptation dans un monde numérique en pleine mutation. Dans un contexte d'innovation accélérée, porté par la vision nationale « Digital Morocco 2030 », l'arrivée de la 5G et les attentes d'un Maroc plus ambitieux, Maroc Telecom affirme, avec audace et confiance, sa volonté de participer à la transformation du secteur, indique un communiqué de l'opérateur leader des télécoms au Maroc.

Une identité unifiée et un symbole réinventé

Le bleu et l'orange, symboles d'une époque fondatrice, laissent désormais place au rouge, couleur du renouveau et de l'affirmation. Ce rouge est celui de notre drapeau, de notre fierté et de notre passion. Il exprime l'énergie d'un Maroc en mouvement et l'ambition d'une marque qui se réinvente pour mieux représenter son époque. Fidèle à l'héritage de la marque, le nouveau logo conserve



les courbes emblématiques qui font partie de l'ADN visuel de Maroc Telecom, tout en les transformant profondément. Plus fluides, plus organiques, plus confiantes, elles traduisent le mouvement perpétuel de la donnée, la circulation de l'énergie et la continuité du lien. La facette digitale disparaît, laissant place à un symbole uniifié et épuré où les courbes, désormais rouges, deviennent le langage visuel complet de la marque.

La grande courbe évoque le réseau national qui relie chaque territoire, chaque foyer, chaque Marocain de Tanger à Laâyoune, d'Oujda à Dakhla. Elle illustre

le mouvement de l'information, le pont entre l'héritage et l'avenir, l'ambition sans limites. Sa fluidité organique rompt avec la rigidité des symboles télécoms classiques, exprimant une conviction forte : Maroc Telecom n'est pas une infrastructure froide, mais un lien humain, vivant et chaleureux. À ses côtés, une courbe secondaire, légère et dynamique, agit comme un accent visuel. Elle suggère le signal qui s'allume, la connexion qui se crée, la promesse du changement. Ensemble, ces deux courbes racontent l'histoire d'une connexion renforcée entre Maroc Telecom et son écosystème.

Pour donner un visage à cette transformation, Maroc Telecom a choisi Yassine Bounou comme nouvel ambassadeur de marque. Héros national et symbole d'excellence, il incarne l'esprit du nouveau Maroc Telecom : une marque ambitieuse, fière de son identité, connectée à sa jeunesse et portée par la performance collective. Son parcours inspire la confiance, l'audace et la passion qui animent cette nouvelle ère de transformation.

A cette occasion, M. Mohamed Benchaaboun, Directeur Général du Groupe Maroc Telecom, a déclaré : « Le changement de notre identité visuelle marque une nouvelle étape dans l'histoire de Maroc Telecom. Il illustre la continuité d'un parcours fondé sur la proximité, l'innovation et la confiance, tout en affirmant notre ouverture vers l'avenir. Ce nouveau symbole exprime l'énergie collective de nos équipes, notre volonté d'excellence et notre engagement à accompagner durablement la transformation numérique du Royaume. Fidèle à son héritage, Maroc Telecom poursuit ainsi sa mission, celle de connecter les territoires, rapprocher les personnes et contribuer au développement d'un Maroc toujours plus connecté et performant. » ►



Côté BASSE-COUR



Huile d'olive nationale

Interpolive dément les rumeurs frelatées



Rien ne peut entacher la réputation de l'huile d'olive marocaine.

L'Interprofession marocaine de l'olive (INTERPOLIVE) rejette fermement les rumeurs sur un présumé refoulement d'une cargaison d'huile d'olive marocaine par un pays européen. Elle s'appuie sur les clarifications de l'ONSSA, qui affirme qu'aucune preuve ne relie ce lot au Maroc et qu'aucun cas officiel de rejet n'a été signalé. Présidée par Rachid BENALI, l'interprofession rappelle ses efforts conjoints avec les autorités sanitaires pour améliorer la qualité, à travers des campagnes de formation, de sensibilisation et de mise à niveau des unités de production, dans le cadre d'une convention avec le ministère de l'Agriculture

(2025–2027). Elle salue aussi les interventions des forces de l'ordre contre les huiles frauduleuses ou non traçables, et appelle les consommateurs à n'acheter que des huiles portant des marques légales et un agrément sanitaire. Interpolive invite les médias à s'en tenir aux sources officielles pour ne pas nuire à l'image d'un produit national stratégique. Enfin, l'organisation appelle tous ses membres et professionnels du secteur à s'engager sérieusement dans cette dynamique, afin de préserver la réputation et la qualité de l'huile d'olive nationale et de renforcer sa compétitivité sur les marchés national et international. ▶

HAUSSE DES DIVORCES : LA MINISTRE DE LA FAMILLE VEUT FAIRE COACHER LES FUTURS MARIÉS !

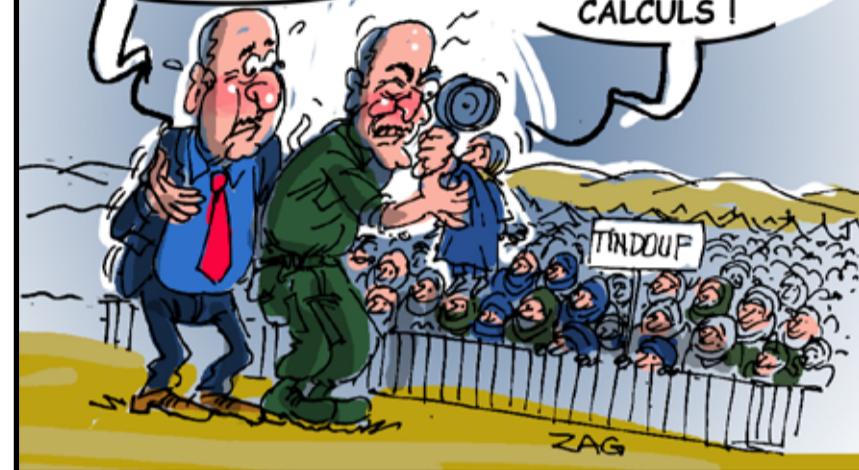
AU-DELÀ DE DEUX DISPUTES PAR MOIS, VOUS PASSEZ EN STAGE DE RATTRAPAGE CONJUGAL... AVEC OPTION VAISSELLE EN DUO ET THERAPIE DE LA BELLE-MÈRE INCLUSE !



RECENSEMENT : L'HEURE DE VERITE A SONNE POUR LE POLISARIO ET SON PROTECTEUR

ET SI L'ONU DÉCOUVRE QU'ON A GONFLE LES CHIFFRES ?

ON DIRA QUE C'EST À CAUSE DES TEMPÈTES DE SABLE... ILS FAUSSENT LES CALCULS !



Disparition Sion Assidon inhumé, l'ombre du doute persiste..

Le militant intraitable et infatigable de confession juive est décédé après près de trois mois de coma suite à une supposée chute dans son domicile. Sceptiques sur cette version des faits, sa famille et ses amis réclament des réponses. Natif de Casablanca en 1948, le militant marocain des droits humains Sion Assidon est décédé le 7 novembre 2025, à l'âge de 77 ans, après plus de trois mois passés dans le coma. L'annonce de sa disparition a été faite par ses proches, qui ont exprimé leur « consternation et profonde douleur ». Le défunt a été inhumé dimanche 9 novembre au cimetière juif de Casablanca.



Sion Assidon était un militant engagé et sincère.

Faits troublants

Le 11 août 2025, Sion Assidon avait été retrouvé inanimé à son domicile, à Mohammedia selon sa famille, avec une fracture crânienne, des ecchymoses et un traumatisme cérébral. Il avait par la suite été hospitalisé et désormais plongé dans un coma dont il ne sortira pas. Les investigations menées par le parquet près la Cour d'appel de Casablanca ont révélé que la mort résulte « de complications infectieuses secondaires à un traumatisme crânien, hémorragie méningée, contusions cérébrales et fracture du crâne », et privilient l'hypothèse d'une chute d'une échelle lors de travaux de jardinage. L'enquête n'est pas encore clôturée, et une autopsie a été ordonnée par le parquet. Sion Assidon était une figure emblématique de la société civile nationale : co-fondateur de Transparency Maroc et acteur majeur du mouvement BDS Maroc (Boycott, Désinvestissement, Sanctions) en faveur de la Palestine. Son combat inlassable pour les droits humains qui lui a valu l'emprisonnement sous les « années de plomb » et sa voix d'homme libre et indépendant ont fait de lui une figure emblématique de la société civile engagée. Alors que l'hypothèse d'un accident domestique semble être privilégiée, ses proches et des organisations amies estiment que les circonstances de cet accident mortel sont « mystérieuses ». Ils réclament une enquête indépendante et transparente, conscients que le militant a longtemps été un critique virulent et public des dérives en matière de droits humains, notamment en Palestine occupée où les sionistes commettent sans arrêt des massacres abominables contre les civils Palestiniens.

Avec sa disparition, c'est une voix singulière et courageuse, forte d'une grande exigence éthique et une figure de proue de l'antisionisme, qui s'éteint. Mais son héritage – pour la justice sociale, la liberté d'expression et la défense de la Palestine – reste vivant. ▶



Le Maigret du CANARD



Sekkouri vs Tricha La formation professionnelle en mode clash



Loubna Tricha, directrice générale de l'OFPPT et Younes Sekkouri, ministre de l'Emploi.

Entre la directrice générale de l'OFPPT, Loubna Tricha, et son ministre de tutelle Younes Sekkouri, l'ambiance est tout sauf cordiale et studieuse. Derrière la querelle sur le retard de versement des bourses, se profile en fait une vraie guerre de position larvée. Décryptage.

AHMED ZOUBAÏR

Samedi 8 novembre en début de soirée, les sites électroniques ont largement relayé un communiqué de l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT), dirigé par Loubna Tricha. Rédigé dans un ton ferme, le texte n'est pas anodin, il répond du tac-au-tac à une mise en cause directe de l'office par le ministre de l'inclusion économique, de la petite entreprise, de l'emploi et des compétences le PAM Younes Sekkouri. Le reproche porte sur les retards de versement des bourses allouées aux stagiaires qui ont été imputés à l'établissement par le ministre de tutelle. Il n'en fallait pas plus pour que la dirigeante de l'office monte au créneau pour balayer d'un revers de la main les accusations de la tutelle. Qu'un patron d'office fait le choix d'entrer directement en confrontation avec son chef hiérarchique est assez inhabituel sous nos cieux pour susciter l'intérêt des observateurs. Pour ces derniers, la réponse publique et détaillée de

l'OFPPT, qui contredit ouvertement son ministre de tutelle, est un acte rare qui traduit un niveau de tension élevé et une défiance institutionnelle manifeste.

Guerre d'influence

Selon l'office, «[les] propos[du ministre] s'écartent sensiblement des données objectives et vérifiables», n'estimant en rien responsable des dysfonctionnements soulevés. Dans sa défense, l'OFPPT souligne qu'il «assure la gestion des bourses depuis 2017 dans le cadre d'un accord explicite et consenti avec la tutelle», et qu'il «veille constamment à garantir la régularité du versement des allocations à l'ensemble des bénéficiaires». Il précise encore que «l'envoi des listes des nouveaux stagiaires, leur validation par le ministère, le financement des bourses, leur versement par les établissements bancaires partenaires et la réception des réclamations constituent un enchaînement de cinq étapes strictement encadrées», rappelant qu'il «a toujours agi dans le respect des délais impartis et selon des modèles validés par la tutelle». L'OFPPT ajoute qu'il «refuse catégoriquement d'être associé à des dysfonctionnements étrangers à son champ d'action» et qu'il «exerce ses missions dans une transparence absolue et un strict respect des règles financières et administratives». L'institution rejette également «le terme d'«arrachement» employé pour désigner le transfert de la gestion des bourses à une autre entité», estimant qu'il «réflète une interprétation erronée des faits». Elle rappelle qu'elle «demeure un acteur essentiel au service de la jeunesse marocaine» et que «les difficultés conjoncturelles ne doivent nullement entacher l'image d'une institution nationale reconnue pour son sérieux et son dévouement». En vérité, la passe d'armes entre les deux personnalités dépasse lar-

gement la question des bourses. Derrière le clash public, se joue une guerre d'influence larvée. Le retard dans la distribution des bourses n'est que la goutte qui a fait déborder un vase déjà bien rempli. Plusieurs signaux montrent une tension croissante entre la technocrate à la tête de l'OFPPT et le ministre aux ambitions politiques affirmées. L'OFPPT a d'ailleurs profité de la mise en cause du ministre sur le problème des bourses pour alerter sur les conséquences des blocages budgétaires, notamment le ralentissement du déploiement des Cités des Métiers et des Compétences, un projet royal hautement stratégique. L'office affirme dans son communiqué que le programme a été interrompu pendant 14 mois et n'a pu reprendre que grâce à l'intervention exceptionnelle du Chef du gouvernement Aziz Akhannouch. Signe manifeste des tensions entre le ministre de l'Emploi et la directrice générale de l'OFPPT, l'inauguration le 6 novembre 2025 de la Cité des métiers et des compétences de Dakhla s'est tenue sans aucun représentant du gouvernement, malgré la présence du wali, du président de la région, d'élus et de nombreuses personnalités locales. Une absence ministérielle remarquée qui en dit long...

C'est là où l'on voit que la question des bourses des stagiaires n'est que la partie émergée d'un différend bien plus profond, qui semble lié à l'autonomie de l'OFPPT, à la lourdeur des procédures de sa tutelle et à des désaccords sur la gestion de projets nationaux d'envergure. Deux visions s'affrontent. D'un côté, une directrice expérimentée, installée depuis des années à la tête d'un mastodonte de la formation professionnelle, qui défend bec et ongles l'autonomie de son établissement. De l'autre, un ministre qui veut reprendre la main sur les orientations stratégiques de l'office et imposer une gouvernance plus politique.

La guerre se joue aussi sur le terrain de l'image. Chacun tente de se dédouaner des retards en pointant l'autre. La médiatisation du différend n'est pas anodine: elle traduit une volonté de peser dans l'opinion publique et d'exercer des pressions qui vont au-delà de la sphère gouvernementale.

Pas touche à Tricha !

Si aucune médiation n'est engagée, ce bras de fer pourrait déboucher sur un arbitrage royal, comme c'est souvent le cas quand deux institutions ou hauts responsables se livrent à une confrontation ouverte. En attendant, les cadres et les apprenants de l'office suivent ce feuilleton qui promet bien des épisodes.

Ceux qui connaissent les dessous des cartes savent que Loubna Tricha n'est pas une simple technocrate à la tête d'un établissement stratégique comme l'OFPPT, mais une dirigeante bien ancrée dans certains cercles d'influence. Ce qui expliquerait sa résilience face aux tentatives de limogeage du ministre de tutelle PAM. Pas touche à Tricha! Contrairement à la directrice générale de l'ANAPEC, Imane Belmaati débarquée en juillet 2025 par Younes Sekkouri «pour objectifs non atteints», Loubna Tricha semble bénéficier d'un solide bouclier politique, voire institutionnel, qui rend toute tentative d'éviction bien plus délicate. C'est un tout autre morceau : appuis solides, réseaux discrets et un calme à toute épreuve.

Mme Belmaachi était pourtant proche de l'Istiqlal, allié du PAM au gouvernement, mais pas assez forte pour survivre au coup de balai du ministre. Résultat : La patronne éphémère de l'Anapac (nommée en avril 2024) est tombée comme un CV mal rédigé alors que Loubna Tricha tient comme une recommandation manuscrite de haut niveau.

«Younes Sekkouri semble vouloir cocher une case bien précise : celle d'une DG «maniable, malléable et joignable à toute heure». Problème : Loubna Tricha coche toutes les cases sauf celle-là», croit savoir un cadre de l'office.

Cette situation crée cependant un paradoxe : un ministre censé avoir l'autorité sur son département, mais incapable de nommer ou démettre les têtes de file des établissements sous tutelle, cela ne fait que renforcer la crise de confiance et l'ambiguïté autour des responsabilités dans la crise actuelle.

En coulisses, certains parlent d'un bras de fer qui a pris une tournure personnelle où chaque camp joue son va-tout, quitte à exposer publiquement les désaccords. Une situation embarrassante pour le gouvernement et délétère pour le personnel de la formation professionnelle, pris en otage d'un conflit où les intérêts politiques et les calculs de carrière l'emportent certainement sur le service public. ▶



Le Maigret du CANARD



Face à la montée des divorces au Maroc, la ministre de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille Naima Ben Yahya dégaine l'arme fatale : un programme de "formation et d'accompagnement" pour les futurs mariés. Il fallait y penser ! Oubliez la passion, les papillons dans le ventre et les promesses à la belle étoile. Place aux modules de gestion de crise, aux simulateurs de disputes conjugales et aux ateliers «comment survivre à un repas chez la belle-famille» en complimentant la belle-mère même si le tagine manque de sel et en lui glissant "allah ykhalik lina" sans grincer des dents. Au menu aussi : "Communication non violente quand un match des Lions

Divorce en hausse

LA MINISTRE DE LA FAMILLE SORT SA BOITE À OUTILS !

de l'Atlas passe pendant ton feuilleton turc préféré", "Art de faire semblant d'écouter" et "Gérer la belle-mère niveau expert". Le tout saupoudré de quelques sessions de méditation post-dispute et de techniques avancées pour ranger le lit sans réveiller les voisins... Prochaine étape ? Des points de permis de mariage à perdre à chaque embrouille. Zéro

point ? Divorce automatique et amende pour nuisance matrimoniale. L'idée de notre ministre du coaching-pré mariage ? Former des couples solides, informés, presque diplômés en cohabitation durable, qui ne pensent jamais à la séparation. À ce rythme, on ne dira plus « Veux-tu m'épouser ? » mais : « As-tu validé le niveau 3 :

vaisselle, factures et silence pesant ? » Rumeur non confirmée, un certificat de mariage pourrait bientôt être délivré uniquement après 20 heures de cours intensifs, un test de compatibilité psychologique, et une épreuve finale : monter une armoire IKEA sans s'insulter. Une belle intention, certes. Mais on attend avec impatience la suite : la formation au divorce pacifique en cas d'échec du module « compromis conjugal ». Bref, dans un pays où on peut se marier en une heure et divorcer en deux ans, notre ministre ingénieuse a décidé d'inverser les priorités : un mariage sur dossier et un divorce sur concours Ah, le mariage... bientôt aussi réglementé que le stationnement en centre-ville !

LE TALENT NE DEMANDE QU'À BRILLER.

#FAIREGAGNERLESPORT



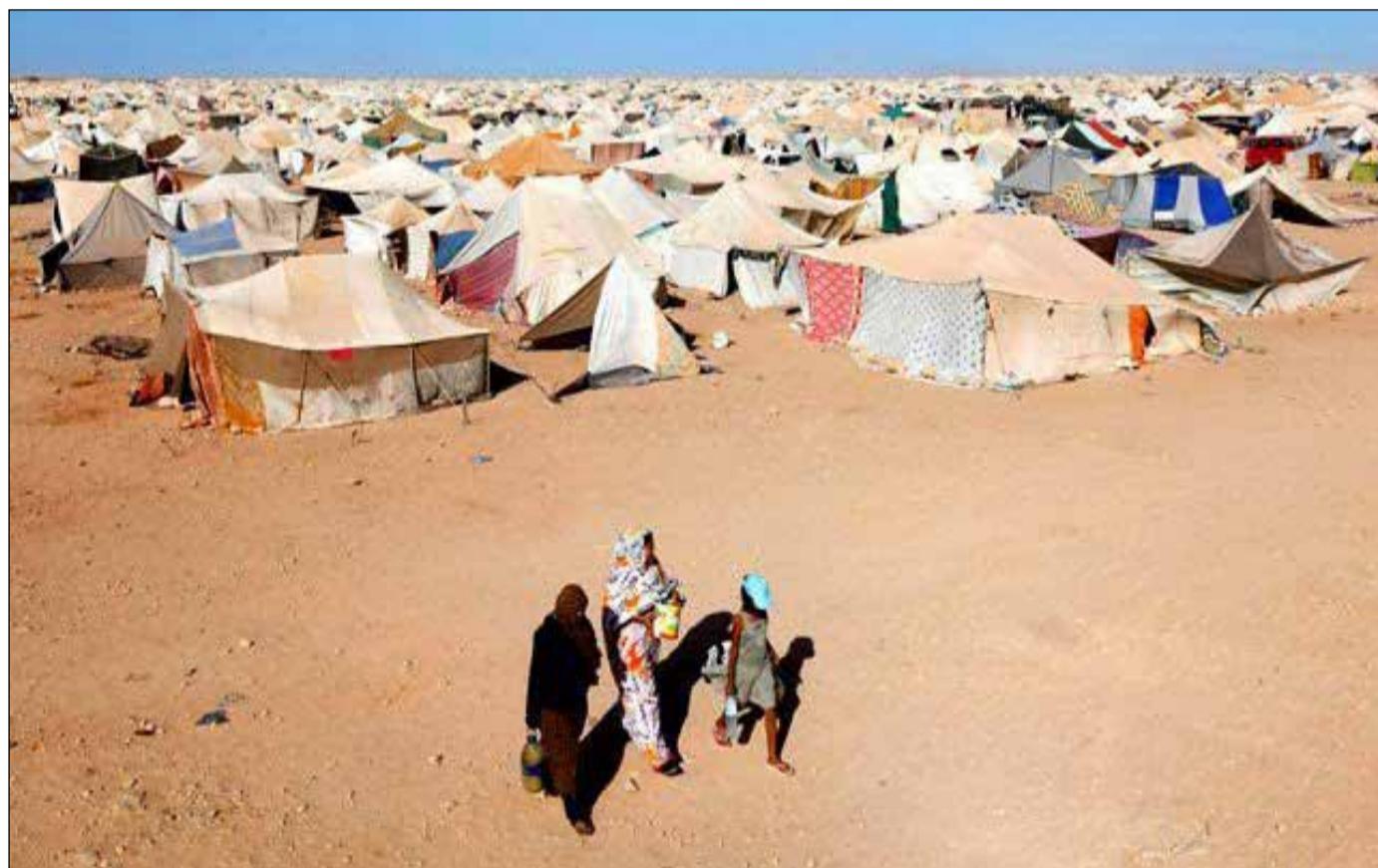


Le Maigret du CANARD



Recensement des séquestrés de Tindouf L'Algésario va devoir compter ses mensonges

Le recensement des populations sahraouies séquestrées de Tindouf est un enjeu majeur de la prochaine étape. Distinguer les véritables Sahraouis marocains des autres deviendra essentiel pour envisager l'avenir. Explications.



Entre enfants fictifs, doublons tribaux et "invités permanents" venus du Mali ou de Mauritanie, les camps de Tindouf ont toujours été un carnaval d'identités.

LAILA LAMRANI

Maintenant que le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2797, validant le plan d'autonomie marocain comme seule base de négociation sérieuse et crédible, l'heure n'est plus aux fanfaronnades ni aux envolées ridicules... mais aux papiers d'identité ! Car pour l'Algésario (cette alliance cynique et désormais enterrée entre l'Algérie et le Polisario), l'heure du recensement a enfin sonné — et ce ne sera pas une partie de plaisir. Pendant près de 50 ans, la dé-

funte Algésario a refusé tout recensement officiel, histoire d'entretenir le mystère (et surtout pour maintenir les différentes subventions accordées aux Polisario). Entre enfants fictifs, doublons tribaux et "invités permanents" venus du Mali ou de Mauritanie, les camps de Tindouf ont toujours été un carnaval d'identités — un peu comme un festival sans billetterie : on entre, on reste, et on devient "peuple sahraoui" par magie. À force de vouloir faire nombre contre le Maroc, le Polisario a brassé large : des touaregs en rupture de ban, des nomades de passage, et même des familles à qui on avait juste

promis le gîte, le manger et le couvert. Aujourd'hui, tous se retrouvent coincés dans un casting géant de "Sahraoui ou pas Sahraoui?", sous les projecteurs de la communauté internationale.

Les chioukhs, mémoire vivante du Sahara

C'est ici qu'entrent en scène les chioukhs des tribus du Sahara marocain. Vrais notables, mémoire vivante des lignées et des alliances tribales, ce sont eux qui vont devoir départager les "vrais de vrais", identifier les Sahraouis du Maroc. Ils sont les seuls capables de démêler les fils

de cette mosaïque identitaire. « Dans ce processus, les chioukhs des tribus sahariennes — figures d'autorité traditionnelle au Sahara marocain — auront un rôle déterminant. Leur connaissance fine des lignées tribales, des origines familiales et des alliances ancestrales sera précieuse pour authentifier l'identité et les attaches territoriales de chaque personne, explique une notabilité sahraouie. Ils sont les seuls à même de faire la distinction entre les sahraouis authentiques et ceux enrôlés pour les besoins d'une fausse cause. »

L'affaire s'annonce complexe, surtout quand certains auront changé de tribu trois ou quatre fois au gré des circonstances.

« Au sens purement géographique, les «Sahraouis» sont tous les habitants, nomades, semi-nomades, sédentaires, citadins ou ruraux vivant dans le désert du Sahara, immensité s'étendant de l'Atlantique jusqu'à la mer Rouge. Tous les Sahariens sont donc des «Sahraouis». Sont ainsi «sahraouis» les Maures de Mauritanie, les Touaregs d'Algérie, du Mali, du Niger et de Libye, les Touhou et les Zaghawa du Tchad, ou encore les Bedja du Soudan. Au Maroc, un habitant d'Ouarzazate, de Rissani ou de Zagora est «sahraoui», comme l'est également un Algérien de Biskra, un Libyen de Mourzouk ou encore un Malien de Tessalit», écrit l'historien et africaniste français Bernard Lugan parue dans le site le360 (21/5/2024).



Le Maigret du CANARD



Blocages sur commande?

Côté polisarien et algérien, il faut s'attendre, lors du démarrage du recensement des populations sahraouis des camps, à une série d'actes de mauvaise foi: Des manœuvres dilatoires, du style « les conditions ne sont pas réunies »; des protestations sur-médiatisées contre une prétendue "mainmise du Maroc" ; Des pressions sur les tribus pour qu'elles n'authentifient pas certains membres ; voire des incidents montés de toutes pièces, pour accuser le Maroc d'entraver le processus.

Bref, l'Algésario pourrait bien, une fois encore, préférer saboter une solution réaliste plutôt que de perdre son fonds de commerce politique... même si cela se fait au détriment des populations qu'il prétend défendre.

Pour déjouer les manœuvres classiques de l'Algésario, le rôle du Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR) est fondamental en ce sens qu'il doit exiger et superviser un recensement individuel, nominatif et transparent , ce qui n'a jamais été fait à Tindouf depuis 1976 et agir pour que les personnes séquestrées dans les camps de la honte à Tindouf puissent circuler librement et choisir leur avenir en toute indépendance.

En tant qu'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU, Staffan de Mistura doit assumer ses responsabilités et dénoncer les blocages éventuels même si cela froisse le régime algérien. Il appartient au diplomate Italo-Suisse d'exiger le respect du cadre onusien acté par la résolution 2797 : le plan d'autonomie est désormais la seule base sérieuse pour accélérer la mise en place du processus politique et faire pièce aux tactiques du sabotage. Faute de quoi, le Maroc serait fondé à faire l'autonomie... avec les Sahraouis loyalistes qui agissent depuis des décennies au quotidien au bénéfice de la région et de sa population . Après tout, l'autonomie n'a jamais été conditionnée à l'avis d'un comité de mirages algéro-polisarien et encore moins destinée exclusivement aux séparatistes à la solde d'Alger... ▶

L'Algérie et son géniteur algérien sont désormais face à un dilemme existentiel : jouer le jeu pour avancer ou manœuvrer pour bloquer. Mais une chose

est sûre : l'ONU, les grandes capitales occidentales, et même certains ex-soutiens fatigués, ne veulent plus jouer au Monopoly du désert. Le temps des

mirages est passé. L'heure est au comptage rigoureux et précis.. Et gare à ceux qui n'ont pas de ticket. Ce recensement, s'il est bien conduit, pourrait poser les

bases d'un règlement équitable dans le cadre de l'autonomie. Il marquerait aussi la fin d'un mensonge démographique et humanitaire longtemps soutenu par le régime algérien. Il est fort probable que les séparatistes et leur sponsor officiel, fidèles à sa longue tradition de blocages stériles. tentent d'entraver le processus de recensement et de mise en œuvre du plan d'autonomie sous souveraineté marocaine. La raison? Un recensement transparent risquerait de révéler une vérité gênante : tous les « réfugiés sahraouis » ne sont pas sahraouis, et encore moins marocains. Cela mettrait à nu la supercherie démographique sur laquelle a reposé depuis des décennies la chimérique entité, à savoir un "peuple sahraoui", défendue et soutenue par le régime algérien. ▶

Le « Made in Morocco » entre dans une nouvelle ère industrielle

La troisième Journée nationale de l'Industrie (JNI), tenue à Rabat début novembre sous le Haut Patronage de SM le Roi, marque une étape stratégique pour la montée en puissance du « Made in Morocco ». L'événement, placé sous le thème « Gage de qualité et de compétitivité, levier du développement territorial intégré », s'est imposé comme une vitrine du renouveau industriel marocain et de sa capacité à se repositionner dans les chaînes de valeur mondiales.

Un secteur en croissance structurelle

Les indicateurs de 2024 confirment l'ampleur du virage. Le chiffre d'affaires industriel a atteint 898 milliards de dirhams, en hausse de 9 %, tandis que la production progresse de 12 % à 842 milliards. La valeur ajoutée bondit de 11 % pour atteindre 240 milliards, et l'investissement industriel enregistre une expansion spectaculaire de 30%, à 90 milliards de dirhams. Fait marquant : la part des industries à haute et moyenne-haute technologie a dépassé la moitié du tissu productif, traduisant un véritable changement de paradigme industriel. Plus d'un million d'emplois industriels sont aujourd'hui recensés, avec 42 000 créations nettes sur la seule année 2024.

Le label «Made in Morocco» : instrument de souveraineté économique

Au cœur de cette JNI, le lancement officiel du label « Made in Morocco » consacre la montée en gamme du produit industriel national. Véritable instrument de compétitivité et de traçabilité, ce label vise à certifier la qualité, l'origine et la conformité des produits marocains, tout en consolidant la confiance des consommateurs locaux



Le ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour.

et étrangers. Une convention-cadre a été signée entre le ministère de l'Industrie et du Commerce, la CGEM, l'IMANOR et le ministère de l'Investissement, pour encadrer ce dispositif et assurer sa gouvernance.

Innovation, clusters et industrie du futur

L'innovation reste le second pilier de cette stratégie. L'avenant signé au programme « TATWIR – R&D et Innovation », prolongé jusqu'en 2028, élargit son périmètre aux start-up industrielles et à l'industrie du gaming, dotées d'un fonds d'appui de 900 millions de dirhams. De nouveaux clusters technologiques se structurent, à l'image du Cluster Machinery Tooling & Automation, qui bénéficie d'un contrat-programme dédié au développement d'une filière nationale de machines-outils et d'automatisation. Le gouvernement mise également sur la fabrication locale d'intrants pharmaceutiques et sur le déploiement d'une plateforme technique ferroviaire, renforçant ainsi les fondations d'une souveraineté industrielle diversifiée.

Un modèle industriel en consolidation

Au-delà des chiffres, la JNI 2025 confirme le passage du Maroc d'une logique d'attraction d'investissements étrangers à une stratégie de production nationale compétitive et intégrée. L'État, les entreprises et les territoires agissent désormais en synergie pour valoriser le capital industriel marocain, générer l'emploi qualifié et consolider la place du Royaume dans la nouvelle géographie industrielle africaine et euro-méditerranéenne. Le « Made in Morocco » devient ainsi plus qu'un slogan : une politique économique d'envergure, soutenue par une gouvernance stratégique, une montée technologique affirmée et une ambition d'exportation renouvelée. Le Maroc entre, avec cette édition, dans une nouvelle ère industrielle, celle de la maturité productive et de la souveraineté compétitive. ▶



Can'Art et CULTURE



Jilly Cooper et Rie Kudan

Quand le plagiat humain est pardonné mais l'IA condamnée

MOULOUD BENZADI

*

Deux écrivaines, deux époques, deux fautes perçues différemment. Alors que le monde littéraire a fermé les yeux sur le plagiat humain reconnu de l'écrivaine anglaise Jilly Cooper, il s'est insurgé contre l'usage déclaré de l'intelligence artificielle par la Japonaise Rie Kudan. Ce contraste révèle un malaise profond : notre société pardonne à l'humain ce qu'elle refuse encore à la machine.

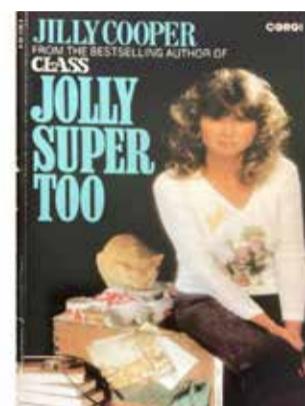
Le monde littéraire pleure la disparition de Dame Jilly Cooper, la conteuse passionnée dont les récits ont cap-



M. Benzadi

tivé des millions de lecteurs — jusqu'à la reine Camilla, qui la qualifiait de « légende ». Mais la gloire de Cooper n'a pas été exempte de scandales : le magazine Private Eye avait révélé un cas de plagiat qu'elle avait fini par reconnaître. Le public comme les critiques ont accepté ses aveux et l'affaire fut vite oubliée.

À l'inverse, lorsque l'auteure japonaise Rie Kudan a admis avoir eu recours à l'intelligence artificielle pour rédiger son roman, le monde littéraire a réagi avec une indignation spectaculaire. Deux poids, deux mesures : pourquoi le plagiat humain serait-il pardonné, alors que l'usage de l'intelligence artificielle demeure un tabou ?



Jeunesse et influences

Née en 1937 à Hornchurch, dans l'Essex, Jilly Cooper connut très tôt la gloire littéraire. Fille de brigadier, elle grandit dans un foyer où, comme elle le dira plus tard, « la lecture était une religion ». Son amour des langues se renforça après sa rencontre avec une professeure d'anglais inspirante au pensionnat Godolphin de Salisbury, qui encouragea son talent et son ambition. Cette passion devint le fil conducteur de sa vie, la guidant vers le succès et la reconnaissance littéraires. Après ses études, sa détermination à percer dans le journalisme lui ouvrit les portes d'une brillante carrière, faisant d'elle la reine incontestée du « roman érotique », la créatrice de la série à succès Les Chroniques du Rutshire et l'une des figures les plus marquantes de la littérature britannique contemporaine.

Jilly Cooper, la voix de la journaliste

Avant de devenir romancière, Jilly Cooper fut l'une des plumes les plus populaires de la presse britannique. Elle a débuté comme jeune reporter au Middlesex Independent avant qu'une rencontre fortuite lors d'un dîner avec Godfrey Smith, rédacteur en chef du Sunday Times Magazine, ne lance véritablement sa carrière. De 1969 à 1982, sa chronique dans le Sunday Times est devenue



Rie Kudan

une lecture incontournable. Avec chaleur et humour, elle abordait avec franchise le mariage, la sexualité et le quotidien, donnant la parole aux femmes avec honnêteté et talent. Son succès a donné lieu à des best-sellers tels que How to Stay Married (1969) et Intelligent and Loyal (1981), ainsi qu'à des recueils de ses chroniques. Après treize ans au Sunday Times, elle a rejoint le Mail on Sunday, continuant d'enchanter ses lecteurs par son esprit et sa perspicacité caractéristiques.

Un phénomène littéraire sans précédent

La carrière de romancière de Jilly Cooper débute dans les années 1970 avec une série de romans d'amour, à commencer par Emily (1975). Ces premiers titres, dont Bella et Imogen, imposent une voix originale du genre et séduisent rapidement un vaste public, avec des centaines de milliers d'exemplaires vendus — jetant les bases de son succès futur.

La consécration vient avec les Chroniques du Rutshire, qui font de Cooper un véritable phénomène littéraire. Le premier roman, Riders (1985), devient un best-seller international et définit son style audacieux et plein d'esprit. Suivent Rivals, Polo, The Man Who Made Husbands Jealous et Appassionata — chacun devenant un événement éditorial attendu en Grande-Bretagne.



Queen Camilla

tagne et au-delà.

Son immense popularité témoigne de la puissance de son talent de conteuse et du lien sincère qu'elle entretient avec son public. Ses livres dominent les listes de best-sellers pendant des décennies, créant un univers si vivant qu'il traverse les générations. L'adaptation télévisée de Rivals en 2024 consacre Jilly Cooper comme une icône de la fiction britannique. Une écriture chaleureuse et inspirante Jilly Cooper ne se contentait pas de divertir ses lecteurs ; elle les inspirait. Son écriture pétillait de chaleur, d'humour et de malice, célébrant l'amour, l'ambition et la joie d'être soi-même. Elle les encourageait à croire en leurs rêves, à aimer et à rire du chaos de la vie.

Ses héroïnes, confiantes, imparfaites et vraies, incarnaient des femmes auxquelles chacun pouvait s'identifier. À travers elles, Cooper a créé un monde à la fois glamour et réaliste, débordant d'espoir. Elle a inspiré des générations de lecteurs et d'écrivains.

La romancière Jill Mansell a déclaré : « Je suis presque certaine que je ne serais jamais devenue auteure sans Dame Jilly... Ses œuvres brillantes m'ont inspirée et ont apporté un bonheur immense à des millions de personnes. » Lauteure Daisy Buchanan se souvenait : « On se passait encore Riders et Rivals à l'école vingt ans après leur sortie ; c'est dire la force de son écriture. »

Même la royauté admirait

son charme. La reine Camilla a dit : « Très peu d'écrivains deviennent des légendes de leur vivant, mais Jilly en était une. Puisse son au-delà être peuplé d'hommes magnifiques et de chiens fidèles. »

L'aveu de plagiat

Malgré une carrière couronnée de succès, la réputation de Jilly Cooper a connu une brève controverse au début des années 1990. Le magazine Private Eye a révélé des similitudes entre ses premiers romans, Emily (1975) et Bella (1976), et The Dud Avocado (1958) d'Elaine Dundy. En 1993, Cooper a reconnu avoir involontairement incorporé des passages du roman de Dundy, expliquant avoir confondu ses notes de lecture avec ses propres idées. « J'étais mortifiée », a-t-elle déclaré. Le milieu éditorial a accepté ses excuses et l'incident n'a eu aucune suite. Cet épisode rappelle une vérité fondamentale : il n'existe pas de littérature « pure ». la littérature s'est toujours nourrie d'emprunts et d'échanges. De Chaucer et Boccace à Shakespeare et Plutarque, les écrivains se sont toujours emprunté, adapté et réinventé, prouvant ainsi que l'influence — et non l'isolement — est au cœur de la créativité formé, adapté. L'influence — humaine, culturelle, collective — a toujours nourri la créativité.

Un débat qui se répète à l'ère de l'IA

Ce principe ancien trouve un écho saisissant dans un scandale littéraire contemporain. En 2024, l'autrice japonaise Rie Kudan a révélé que l'IA ChatGPT avait contribué à écrire environ 5 % de son roman primé, La Tour de la sympathie de Tokyo. Les réactions furent immédiates et virulentes : on a crié à la triche et menacé d'exclusion, jugant l'œuvre non sur son mérite, mais sur son outil.



Can'Art et CULTURE



Pourtant, l'assistance a toujours fait partie de la création. Qu'elle soit humaine ou technique, les écrivains ont toujours eu recours à des correcteurs, des éditeurs, des assistants de recherche. L'IA n'est, fondamentalement, qu'une extension de ces pratiques.

En Occident, cependant, le débat reste crispé. Des auteurs tels que Margaret Atwood, Nora Roberts ou Jonathan Franzen redoutent que l'IA ne pille les droits d'auteur et ne vide la création de sa substance humaine. Mais paradoxalement, on excuse l'emprunt humain tout en diabolisant la machine. Jilly Cooper fut excusée; Rie Kudan, condamnée. Où se situe alors la justice?

Vers un avenir plus juste

Ces deux affaires – le plagiat « involontaire » de Jilly Cooper et l'utilisation partielle de l'intelligence artificielle par Kudan – révèlent une vérité essentielle : les écrivains ont toujours eu recours à des sources externes, qu'elles soient humaines ou artificielles. Idées, struc-

tures, voire fragments d'écrits peuvent provenir d'un ami, d'un éditeur, d'un souvenir, de vieilles notes ou, désormais, d'un algorithme. Cela renforce mon argument selon lequel, en littérature, ce qui compte avant tout, c'est la voix et la vision propres à l'écrivain. Excuser l'une et condamner l'autre constitue une grave erreur du monde littéraire – une erreur que les générations futures ne pardonneront pas. Il ne fait aucun doute que l'intelligence artificielle sera un jour reconnue comme une composante légitime du processus d'écriture. Les générations futures se rendront compte des dégâts causés par le double discours actuel : ces barrières qui ont réduit au silence des voix authentiques et privées des auteurs méritants de reconnaissance, punis tout simplement pour avoir utilisé la technologie comme un outil afin d'exprimer leurs émotions, partager leurs visions et transmettre leurs expériences au monde. ▶

* Écrivain, lexicographe et chercheur
– Royaume-Uni

Un souffle saoudien pour le tourisme tangérois



Lors de la signature de l'accord en Arabie Saoudite.

Le ministère du Tourisme et le groupe saoudien Naif Al Rajhi Investment ont signé un mémorandum d'entente en vue du développement de la Cité de la Méditerranée à Tanger, en marge de la 26^e session de l'Assemblée générale de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), tenue à Riyad du 7 au 11 novembre.

L'accord, signé par la ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire, Fatima Zahra Ammor, et le directeur général de la Société marocaine d'ingénierie touristique (SMIT), Imad Barrakad, prévoit un investissement estimé à 250 millions de DH. Cette convention s'inscrit dans la dynamique de la feuille de route du tourisme 2023–2026, qui vise à renforcer l'attractivité du Maroc et à encourager les investissements étrangers dans des projets à fort impact territorial.

Le projet de la Cité Méditerranéenne intégrera un complexe d'animation et de loisirs haut de gamme, comprenant des espaces commerciaux, culturels et de divertissement. Il devrait générer environ 200 emplois directs ainsi qu'un nombre significatif d'emplois indirects, tout en contribuant à la valorisation du littoral tangérois et à la consolidation du positionnement de Tanger comme pôle touristique international.

La SMIT accompagnera le groupe saoudien pour garantir la conformité du projet avec la stratégie nationale de développement touristique durable, notamment en matière d'intégration urbaine et environnementale.

En parallèle, les deux parties ont convenu d'examiner d'autres opportunités d'investissement dans le secteur touristique national, en particulier dans l'hôtellerie haut de gamme et les segments connexes à fort potentiel.

Classé parmi les 100 plus grandes entreprises familiales arabes selon Forbes Middle East, le groupe Naif Al Rajhi Investment est actif dans plus de 13 secteurs, dont l'hôtellerie, la santé, l'énergie, la restauration et la technologie, avec une présence en Arabie saoudite et à l'international. ▶

Exposition photo

Regards, un seul Maroc



La Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté - Maroc organise l'exposition photo Unmuted Morocco « Ce que nous devons les uns aux autres », qui se tiendra le samedi 22 novembre 2025.

Cet événement artistique et citoyen invite à une réflexion collective sur les liens qui unissent les Marocaines et Marocains, à travers les regards sensibles et singuliers de dix photographes issus de différentes régions et disciplines.

Leur travail explore les multiples dimensions du vivre ensemble, du dialogue social et de la dignité partagée, dans un Maroc en mouvement, marqué par la diversité de ses voix, de ses parcours et de ses aspirations.

Unmuted Morocco n'est pas seulement une exposition photo : c'est un espace de conversation citoyenne, un lieu de partage où l'image devient un langage universel. Les œuvres présentées traduisent des histoires de solidarité, de jeunesse, d'espoir et de coexistence, racontées avec sincérité et force visuelle.

En donnant la parole à la nouvelle génération de photographes marocains, le projet met en lumière des récits souvent tus, mais essentiels à la compréhension de notre société. L'exposition s'inscrit dans la mission de la Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté - Maroc, qui œuvre à la promotion des valeurs de liberté individuelle, de tolérance, de responsabilité et de pluralisme.

À travers Unmuted Morocco, la Fondation souhaite créer un espace inclusif et accessible, où l'art devient un levier de dialogue et d'émancipation.

Le vernissage du 22 novembre sera ainsi un moment de rencontre ouvert au public, réunissant artistes, acteurs culturels, journalistes et citoyens autour d'un même engagement : écouter, comprendre et relier. ▶

Peinture

Aymane Bufrakech Chez la Fondation Hassan II

L'artiste marocain établi en Espagne Aymane Bufrakech exposera ses œuvres, du 13 novembre au 12 décembre 2025 à l'Espace Rivages de la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger, dans le cadre son exposition «Entre deux continents». Le vernissage est prévu le premier jour de l'événement, en présence de l'artiste. Né en 2003 à Tanger, le plasticien explore «l'intersection entre réalité et imagination, ainsi qu'entre tradition et modernité», indiquent les organisateurs.

Ayant grandi dans l'univers de la peinture dès son jeune âge, Aymane marche sur les pas de son père, le peintre Abdelaziz Bufrakech. Avant d'obtenir un baccalauréat en arts appliqués à Tanger et ses études en Histoire de l'art à l'Université de Malaga (Espagne), il expose ses travaux depuis 2017 dans sa ville natale et dans d'autres pays. Au fil des années, il a développé «une vision artistique sensible et particulière», dont il a puisé l'inspiration lors de ses séjours dans des villes comme Tanger, Rabat, Marrakech, Meknès, Madrid, Malaga, Paris, Berlin et Prague. ▶



Bec et ONGLES



Nassim Belkhayat, président de Neo Motors

Neo, une promesse en roue libre

Il avait promis de faire rouler le Maroc vers l'avenir, mais après 300 véhicules et quelques ratés mécaniques, Nassim Belkhayat, le fondateur de Neo Motors, semble surtout avoir calé au démarrage. Dans cet entretien sans frein à main, il nous parle de sa voiture diesel « made in Morocco », de sa vision électrique de secours, et de sa foi inoxydable en la mobilité... même immobile.

Propos recueillis par **LAILA LAMRANI**

Vous aviez promis une révolution de l'automobile 100% marocaine en 2023 avec la Neo. Deux ans plus tard, vous changez de cap. Que s'est-il passé ?

On n'a pas changé de cap. On a pris un virage... serré. Très serré. Un peu comme notre volant qui bloquait parfois au démarrage.

À peine 300 véhicules vendus... c'est ce qu'on appelle un bide ?

Non. C'est un lancement en douceur. Très douce. Une montée en régime façon escargot... mais turbo !

Certains parlent d'un projet sur-gonflé à l'égo et sous-gonflé à la production. À peine 300 voitures vendues ?

C'est un choix. L'exclusivité crée la demande. Nos voitures sont comme des pièces d'art : rares, silencieuses, et... immobiles la plupart du temps.

On vous rappelle qu'en mai 2023 vous aviez été reçu au

Palais royal pour présenter la Neo. Vous y repensez comment aujourd'hui ?

Avec émotion. Et un peu de honte aussi. À l'époque, on pensait vraiment qu'on allait détrôner Dacia et même les 4X4 asiatiques. Maintenant, on vise les trottinettes.

Certaines mauvaises langues disent que votre modèle Neo était plus proche du néant que de l'innovation. Que leur répondez-vous ?

C'est une question de perception. Nous, on voit le néant comme un espace vierge, un terrain d'exploration... une zone blanche sur le GPS, si vous voulez.

Pourtant, la voiture souffrait de nombreux défauts techniques, à ce qu'il paraît.....

Des défauts ou des fonctionnalités surprises ? Ça dépend comment on présente les choses. Une clim qui souffle chaud en été ? C'est du hammam intégré. Le GPS

qui se perd ? Une invitation à l'aventure. **Et les retards de livraison de 18 mois ?**

On voulait créer l'attente. Le suspense. Le désir et la passion. Vous savez, comme pour les iPhones. Sauf que nous, y'avait pas la 4G... ni le Bluetooth... ni la finition.

Si vous aviez un message à adresser à vos 300 clients, ce serait lequel ?

Merci pour votre confiance... et votre patience. Et surtout : gardez précieusement vos Neo, elles seront peut-être des pièces de collection. Surtout si on ferme.

Et cette orientation vers une mini-voiture électrique, cela ressemble à une fuite en avant ?

C'est une fuite contrôlée pour mieux accélérer vers le vide. Moins de carburant, moins de bruit, moins de ventes... mais plus d'agilité ! Ce n'est pas un échec, c'est un format compact de la réussite.

Certains affirment que votre voiture made in Morocco est en réalité un modèle chinois rebadgé. Peut-on encore parler d'industrie nationale ou c'est juste du rebranding industriel ?

Absolument pas ! La voiture est chinoise, certes... mais elle a été bénie à Ain Atiq, enregistrée à Casablanca et elle klaxonne en rythme avec du chaâbi. C'est donc une authentique Marocaine d'origine contrôlée... avec un léger accent mandarin !

Peut-on alors parler de fusion spirituelle maroco-chinoise ?

C'est plutôt un partenariat transcontinental : la carrosserie vient de Chine, mais l'âme du moteur vient de Sidi Hajjaj. Même le grand Elon Musk n'a pas encore atteint ce niveau de fusion culturelle. Et puis, qu'est-ce qu'être Marocain aujourd'hui ? Est-ce le châssis ou la force de l'intention ? La voiture roule sur du goudron marocain, elle consomme du carburant de Akhannouch et elle cale dans les bouchons de Rabat... n'est-ce pas ça, l'identité souveraine ?



Tourisme Alliances et Rixos investissent 3 milliards de dirhams pour introduire le luxe "tout compris" au Maroc



Un partenariat qui rehausse le niveau de l'hôtellerie nationale.

d'une expérience globale ». Il souligne également l'effet structurant du projet sur la région de Larache, appelée à devenir un nouveau pôle touristique grâce à la présence d'une marque internationale de référence. Le fondateur de Rixos Hotels, Fettah Tamincé, a salué le potentiel exceptionnel du Maroc : « S'il existe un pays fait pour le tourisme, c'est bien le Maroc ». De son côté, la ministre du Tourisme Fatim-Zahra Ammor a rappelé que cette initiative s'inscrit dans la feuille de route nationale du secteur, fondée sur l'équité territoriale et l'attractivité internationale. Avec 16,6 millions de touristes accueillis à fin octobre 2025, le Maroc conforte son rang parmi les 15 premières destinations mondiales, et ce nouveau partenariat symbolise l'ambition d'un pays résolument tourné vers le tourisme haut de gamme durable et inclusif. ▶

WTM Londres Le Maroc star du plus grand salon du tourisme

Le Maroc a été l'un des points de ralliement majeur du World Travel Market (WTM) de Londres, le plus prestigieux salon du tourisme mondial, qui réunit plus de 35.000 professionnels, 5.000 exposants et 180 pays. Sur plus de 900 m², le pavillon marocain, aménagé par l'Office national marocain du tourisme (ONMT), a présenté une belle vitrine du patrimoine national et de ses atouts, mêlant culture, artisanat, gastronomie et paysages époustouflants. Sa scénographie immersive, dominée par une sphère lumineuse inspirée du zellige et du ballon de football, a célébré l'esprit d'un pays à la fois authentique et moderne — en écho à la Coupe du Monde 2030, que le Maroc co-organisera avec l'Espagne et le Portugal.

Cette participation s'inscrit dans la stratégie de promotion internationale du Royaume, qui vise à atteindre 26 millions de visiteurs d'ici 2030. Le marché britannique, avec près de 940.000 arrivées et 2,9 millions de nuitées à fin août 2025, figure désormais au troisième rang des marchés, soutenu par une connectivité aérienne croissante entre les principales villes britanniques et les destinations nationales.

La présence marocaine au WTM a aussi mis en avant la mobilisation collective du secteur touristique, avec la participation de six Conseils régionaux du tourisme. Marrakech, Agadir, Fès-Meknès, Casablanca-Settat et Rabat-Salé-Kénitra ont chacune mis en valeur leurs attraits : culture impériale, plages atlantiques, tourisme d'affaires et éco-tourisme responsable.

Au-delà des échanges professionnels, le pavillon marocain a séduit le grand public grâce à ses expériences sensorielles, sa musique gnaoua et son hospitalité unique. ▶



Le pavillon marocain a séduit le grand public.

Le groupe marocain Alliances et la chaîne internationale Rixos Hotels ont scellé un partenariat stratégique d'un montant de 3 milliards de DH. Cet investissement marquant l'entrée du modèle « all-inclusive version luxe » au Maroc comprend trois projets phares qui verront le jour à l'horizon 2029 entre Marrakech et Larache. Avec à la clé plus de 2.500 emplois directs et 3.000 indirects. Ce partenariat historique positionne le Royaume sur la carte mondiale du tourisme de luxe global, à un moment où le secteur connaît une croissance record, stimulée notamment par la perspective de la Coupe du Monde 2030. Il s'agit également d'une alliance entre un leader national du développement immobilier et un géant international du tourisme expérientiel, filiale du groupe Accor, qui compte déjà 45 hôtels dans neuf pays.

Le premier projet, à Marrakech, prendra la forme d'un vaste complexe Rixos Resort sur 26 hectares, comprenant plus de 400 chambres et 60 villas de prestige. Un second établissement, baptisé Aliée Marrakech, proposera une expérience lifestyle haut de gamme avec 150 chambres et 50 villas. Le troisième projet, situé à Larache, redonnera un nouveau souffle à la station Lixus, avec un hôtel Rixos de 400 chambres destiné à devenir la locomotive du tourisme sur la côte nord.

Pour Mohamed Alami Lazraq, PDG du groupe Alliances, ce partenariat « introduit au Maroc une nouvelle forme d'hospitalité où l'excellence du service se conjugue avec l'immersion



Le MIGRATEUR



Boualem Sansal enfin libre La grâce pour éviter le coup de grâce

L'écrivain franco-algérien Boualem Sansal a été libéré ce mercredi 12 novembre 2025 après avoir passé près d'un an en détention à Alger. Sa grâce présidentielle intervient suite à une médiation diplomatique discrète du président allemand, qui a plaidé publiquement pour sa libération. Cette décision intervient dans un contexte de pression internationale croissante sur l'Algérie affaiblie par son isolement diplomatique sans précédent. À force de tirer sur toutes les ficelles idéologiques d'un autre âge, le régime algérien a fini par se prendre les bottes dans le tapis de son déphasage inouï... Après la gifle de la résolution 2797 du Conseil de sécurité – qui fait du plan d'autonomie pour le Sahara marocain la seule base de règlement – le régime algérien n'a jamais connu un tel niveau de désarroi, qui plus est sans parachute russe, ni matelas chinois. Dans ce naufrage diplomatique et géopolitique de grande ampleur, l'affaire Boualem Sansal n'est qu'un symptôme : l'écrivain, jeté injustement en prison depuis novembre 2024 devenu otage d'un régime qui ne sait plus s'il doit faire bonne figure devant Berlin qui exige poliment sa libération ou bombarde le torse devant ses propres caporaux. Même la grâce présidentielle – un geste simple dans un Etat normal – est devenue une patate brûlante : trop chaude pour une diplomatie à terre, trop molle pour une armée déstabilisée. Entre accepter d'accorder la grâce pour Sansal pour calmer Berlin ou s'entêter et risquer le coup de grâce, le choix pour le régime algérien s'est vite imposé : un geste en apparence humanitaire, en réalité un aveu de faiblesse. Quand le courage manque, on emballe la capitulation dans du papier diplomatique. La Russie, embourbée dans sa guerre contre l'Ukraine, ne prend même plus les appels d'El Mouradia. La Chine, qui parle business, a choisi de miser sur le Maroc et sa stabilité plutôt que sur un voisin complètement à l'ouest qui confond diplomatie et esbroufe. Et l'Europe ? Elle envoie des notes, demande des gestes humanitaires... et regarde Alger se noyer dans ses outrances en série.



Sansal a fini par gagner son combat...

Résultat : le régime, privé de ses repères idéologiques mensongers, tourne en rond dans le désert. Il brandit encore le vieux slogan anti-impérialiste, mais il n'y croit plus. Il parle de souveraineté, mais attend les instructions du haut commandement. Et il garde Boualem Sansal derrière les barreaux, parce qu'en libérant un intellectuel, on pourrait libérer une idée. Et ça, c'est dangereux. Lorsque même le locataire du Kremlin et les fins stratèges de Pékin vous lâchent, il ne reste plus qu'à demander l'asile... à Oujda !

Sansal, coupable d'avoir dit... la vérité

Dans l'Algérie de Tebboune-Shangriha, il y a des choses qu'on ne dit pas. Par exemple, que le Sahara oriental est marocain. Ou que l'Algérie n'a jamais été un royaume, un empire ou même un État avant que la France n'y plante ses piquets en 1830. Boualem Sansal, lui, l'a dit. En France. À la télé. Et avec des mots lucides et sans équivoque. Résultat ? Arrêté. Jugé. Condamné. Non pas pour avoir menti, mais pour avoir levé le voile sur un mythe national entretenu à coups de propagande et de manuels d'histoire remaniés à la kalachnikov. Le vrai crime de Sansal, c'est d'avoir rappelé que le Maroc a une histoire millénaire, une souveraineté assumée, et des racines bien plus profondes que les frontières tracées au compas colonial. Ce rappel n'a pas seulement blessé l'ego du régime, il a réveillé un complexe historique jamais digéré. Car en Algérie, il est plus acceptable de créer héberger un mouvement séparatiste pour nuire à son voisin que d'entendre un intellectuel parler d'histoire avec des faits têtus.. Dans un pays où la "rente mémorielle" a été érigée en stratégie de pouvoir, Sansal n'est pas un condamné, c'est un témoin gênant. Un homme dont la liberté fait vaciller un régime anachronique bâti sur le complexe, le refoulé et la mystification. ▶

France Sarkozy remis en liberté mais pas encore sorti de l'auberge

LAILA LAMRANI

Nicolas Sarkozy a quitté la prison de la Santé à Paris, lundi 10 novembre, dans l'après-midi, pour rejoindre son domicile après 20 jours d'incarcération. Ainsi en a décidé la cour d'appel de Paris. L'ancien président, dont l'incarcération après sa condamnation pour association de malfaiteurs dans l'affaire du financement libyen de sa campagne de 2007, a suscité de vives réactions, est désormais soumis à un contrôle judiciaire qui lui interdit de quitter le territoire français. La juridiction constate que Nicolas Sarkozy, de par son enrangement en France tant par sa famille que par sa carrière et son patrimoine, ne présente pas le risque de se dérober à la justice française. L'ex-président s'est toujours rendu aux convocations judiciaires. "Il ne ressort ni des réquisitions du ministère public, ni de la motivation des premiers juges ayant conduit au prononcé d'une incarcération différée qu'il existerait un risque d'insuffisance de garanties de représentation", note la cour d'appel.

Nicolas Sarkozy n'en a pas fini avec la justice. Le 26 novembre prochain, la Cour de cassation doit rendre sa décision concer-



Nicolas Sarkozy continue à clamer son innocence...

nant l'affaire du financement illégal de sa campagne électorale de 2012, le dossier dit Bygmalion. Dans cette affaire, Nicolas Sarkozy avait été condamné en février 2024 en appel à un an de prison dont six mois ferme. L'ancien président de la République est également mis en examen, tout comme Carla Bruni, dans un dossier avec Mimi Marchand, tous soupçonnés d'avoir payé Ziad Takieddine (décédé le 23 septembre 2025 à Beyrouth) pour qu'il fasse des rétractions publiques dans le dossier libyen. Cette enquête est en cours depuis 2021. Par ailleurs, Nicolas Sarkozy est visé par une plainte d'Anticor sur l'attribution du mondial de football au Qatar. ▶

Dérive législative chez les sionistes La peine de mort contre arme contre la résistance palestinienne

Le Parlement israélien (Knesset) a approuvé lundi 10 novembre, en première lecture, une proposition de loi controversée portée par l'extrême droite. Le texte vise à autoriser l'application de la peine de mort contre les Palestiniens condamnés pour des attaques meurtrières contre des Israéliens. Soutenue par les partis les plus radicaux de la coalition au pouvoir, la mesure suscite de vives critiques, tant en Israël qu'à l'étranger. Les défenseurs du texte affirment qu'il s'agit de « dissuader les terroristes » qui ne sont en vérité que des résistants aux atrocités de l'occupation sioniste. Mais les opposants dénoncent une loi à caractère discriminatoire, qui viserait essentiellement les Palestiniens des territoires occupés, et risquerait d'attiser les tensions déjà explosives dans la région. Du côté palestinien, la loi est perçue comme une escalade supplémentaire dans une politique de répression, criminalisant la résistance



Itamar Ben Gvir, un ministre extrémiste très controversé.

à l'occupation militaire israélienne. Plusieurs ONG et organisations internationales de défense des droits de l'Homme ont également mis en garde contre les dérives d'un tel texte. Le projet doit encore passer par plusieurs lectures avant d'être définitivement adopté. S'il l'est, ce serait la première fois que le colonisateur sioniste officialise un usage élargi de la peine capitale, restée jusqu'ici pratiquement lettre morte depuis la création de l'État sur les terres palestiniennes en 1948. ▶

le Canard Libéré

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Rue Ibnou Katir résidence

Al Mawlid II Imm. D RDC n°4

Maârif - Casablanca -

Tél : 0522 23 32 93

Fax : 0522 23 46 78

E-mail : contact@lecanardlibere.com

Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou

a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar

Amine Amerhoun,

Saliha Toumi, Ahmed Zoubaïr,

Laila Lamrani Amine et
Chaimaa El Omari Naib

CORRESPONDANT EN FRANCE
ET EN EUROPE

Samir Berhil

s.berhil@lecanardlibere.com

CARICATURES

Boudali, Zag

WEBMASTER

Laïbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

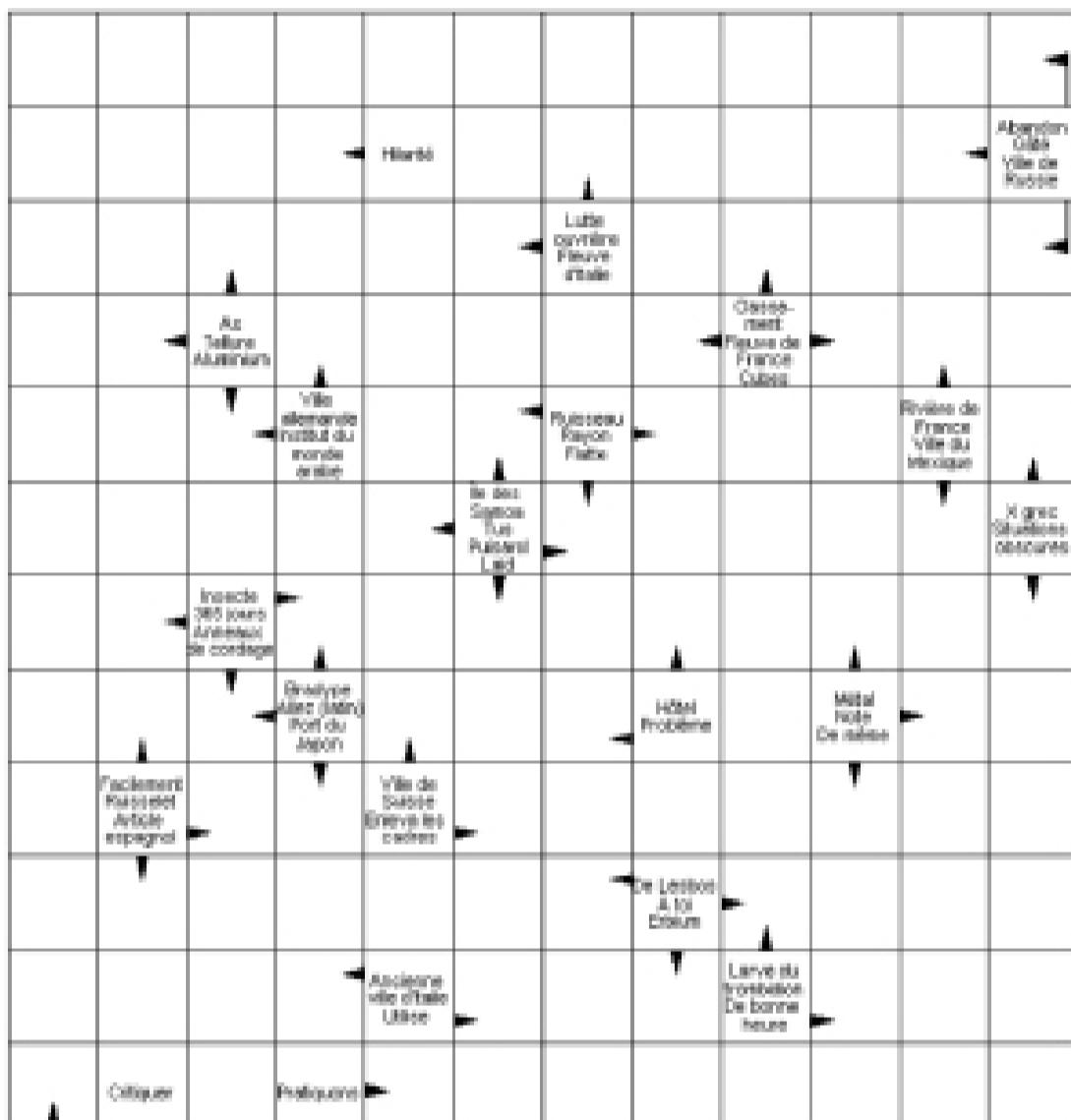
ISSN 2028-0416



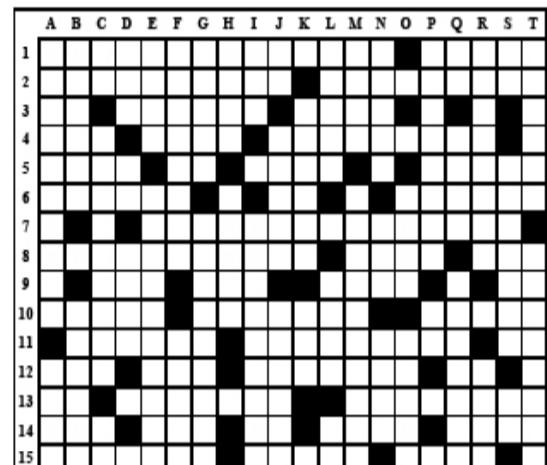
Et BATATI ET BATATA



Mot Fléchés



Mots croisés



xxviii

Horizontalement
[1] Apporte l'abondance. Ce qui fait rouler les trains. [2] Soumis au hasard. Courre les mauvaises odeurs. [3] Grecque. Bloquant. Elle est dure chez le cochon. [4] Marquise par exemple. Dialectes chinois de Taiwan. On l'emporte sur son dos. [5] Complètement transi. Pronom. C'est une pièce des rois. Limitez. [6] Eteintes de sable. Drama au Japon. Complètement isolé du monde. [7] Plante grimpante. [8] Boissons rafraîchissantes. Lié. Sans eau. [9] Liquide. Donne l'ordre de partir. Graffé. Le premier de l'alphabet. [10] Avant l'entrée. Coule de l'agave. Le plus âgé. [11] Inventera. Dernier avis. Grecque. [12] Pronom personnel. Le moins préfère des salariés. Solvant. Un peu pareilleux. [13] Avance. Est souvent l'année qui le fait. Sinistres. [14] Tempête envahie par la mer. Existe donc. Terminaison d'infiniatif. Dame rapide. Recouvre le sol. [15] C'est comme rotis. Ensuite éliminé.

Verticalement
[A] Petites manœuvres. Rond. [B] Crier la mit. On l'aime chocolat. [C] Article. Ils regrettent souvent leur choix. Articulation. [D] Signe de reconnaissance. Préposition. Poisson. [E] Elém d'un ensemble. Il peut bloquer la route. [F] Mauvais garçon. E au bon pedigree. [G] Moyen de transport des singes. Bien plusieurs, il vous connaît un seul. [H] On l'a dans l'œil. Pas très dure. [I] Indicateur. Bien adaptées. [J] Le meilleur. Comme de biens divins. Très en colère. [K] Réprimandes. Se dit à la fin de la messe. [L] A plein de fous. Choisit. Pronom. [M] Il vaut mieux l'avoir pour ne pas se faire avoir. Famille d'arbres Chine tels que les caméliers. [N] Croisement. Résultat mariage. Contestataire. [O] Elle ne le est qu'un temps. Graines d'Asie. [P] Bonne et simplicité. Article. [Q] Conjunctif. Arabe à lapins. Courtois. [R] Ils veulent tout avoir. Plant fleur. [S] A la mode. Annexe. Précision. [T] Petit, c'est

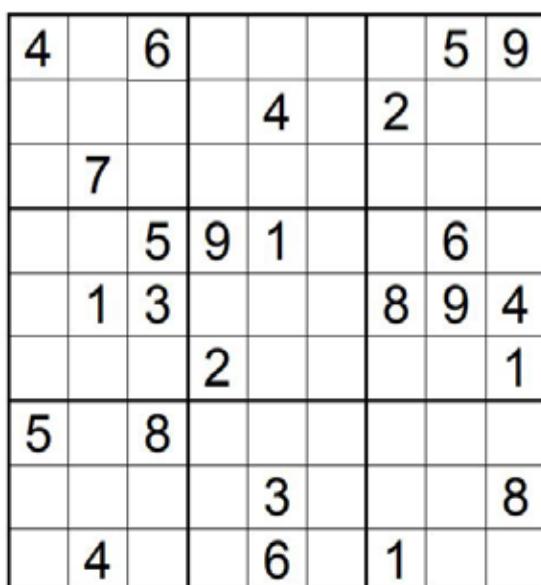
Mots Mêlés



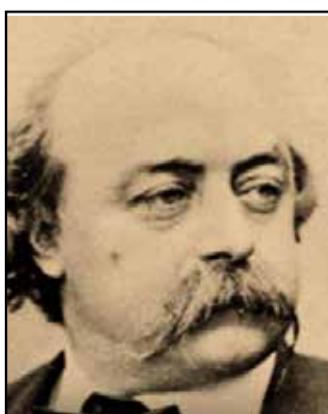
ABDOMEN	GRATIS	OMNIBUS
AGENDA	IDEM	PEPLUM
ALEA	INCOGITO	PROSPECTUS
ALIAS	INDEX	REFERENDUM
ALIBI	INFARCTUS	SATISFECIT
ALINFA	INTERIM	SCENARIO
ANIMAL	ITEM	SUBITO
BONUS	JUNIOR	TANDEM
CREDO	LAPSUS	TERMINUS
CURSUS	LATIN	TIBIA
DEFICIT	LAVABO	ULTIMATUM
DIVA	MALUS	VETO
FEMUR	MAXIMUM	VIDEO
FORUM	MEMENTO	VILLA
	MURKIN	

Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.



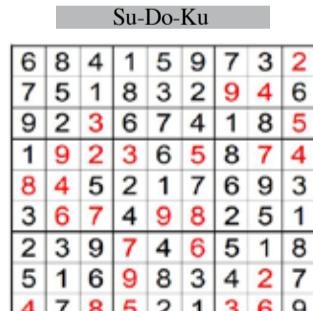
A méditer



« *Imbéciles : Ceux qui ne pensent pas comme vous.* »
Gustave Flaubert

Dictionnaire des idées recues.

Solution des jeux du numéro précédent



Mots Mêlés

Mots fléchés

LARMOIEMENTS
ORAISSON . NOE .
UTILE . SOEURS
FURENT . BRERA
OSE . TEC . VRAI
Q . NS . NENE . IN
ULTIMES . SENT
EU . REBUS . R . E
RESSERRES . OS
ISE . REEL . BI .
E . TOUS . OSONS
. CHUT . ENRAGE

Mots croisés



SOLUTION DES MOTS MÊLÉS

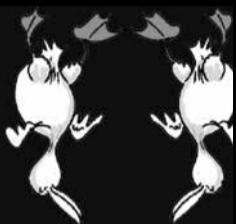
Le mot-mystère est : Flocon.



Et BATATI ET BATATA



Bizarre



Argent dormant

Une Américaine a eu l'heureuse surprise de découvrir 36.000 dollars (33.400 euros environ) en plusieurs enveloppes, enfouis dans les coussins d'un canapé donné gratuitement sur un site de petites annonces. Mais cette habitante de Colton, près de Los Angeles, s'est empressée de rendre l'argent à ses propriétaires. Vicky Umodu cherchait à meubler son nouveau logement pour une somme modique et elle s'était félicitée de trouver ce canapé. « Je viens d'emménager et je n'ai rien dans la maison », a-t-elle expliqué à la chaîne locale ABC7 (1/6/22).

Mais une fois à son domicile, la Californienne a trouvé une bosse suspecte dans l'un des coussins. Elle a alors découvert plusieurs enveloppes remplies d'argent liquide, chacune contenant des milliers de dollars. « Je disais à mon fils 'viens, viens !'. Je hurlais 'c'est de l'argent ! Je dois appeler le monsieur' », a-t-elle raconté. Vicky a donc contacté ceux qui lui avaient donné le canapé pour les avertir de sa trouvaille et leur rendre l'argent. La famille, qui vidait la maison d'un proche récemment décédé, a répondu qu'elle ignorait tout de la présence et de l'origine de cet argent. Mais pour remercier la bonne samaritaine, ils lui ont donné plus de 2.000 dollars, de quoi acheter le réfrigérateur neuf dont elle avait besoin !

Nos amis les bêtes

À partir des chiffres publiés par l'Insee, le journaliste et cartographe Jules Grandin a réalisé des cartes des départements français comptant le plus de vaches, porcs ou moutons que d'habitants. Grandin a donc pris le temps d'éplucher les données du recensement agricole publiées par l'Insee pour réaliser une série de 4 cartes diffusées mardi 31 mai sur Twitter. Résultats: en 2019, dans 13 départements la population de vaches est supérieure à celle des habitants. Il s'agit de : l'Orne, la Manche, la Mayenne, la Meuse, la Haute-Marne, la Nièvre, la Saône-et-Loire, l'Allier, la Creuse, la Corrèze, le Cantal, la Lozère et l'Aveyron. Avec en tête, la Manche, qui compte 744.000 vaches pour environ 493.000 habitants. C'est en Bretagne que la population porcine est la plus importante, avec 7,6 millions d'animaux, soit plus de deux fois son nombre d'habitants. Les départements du Lot, de l'Aveyron, de la Lozère, des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence sont, quant à eux, ceux qui ont une population plus importante de moutons que d'habitants. « La carte des vaches raconte plein de choses : les chemins des AOC fromagères, comme celles des races de bovins. On pourrait penser que cela montre avant tout les zones où il n'y a pas d'habitants, mais ce n'est pas le cas. La Creuse et le Territoire de Belfort, qui sont des départements très peu habités, ne ressortent dans aucune de ces cartes », a confié Jules Grandin, en concluant : « Ces cartes montrent surtout une France à contre-courant de la France urbanisée. »

A 103 ans recordwoman du saut en parachute

Une grand-mère suédoise de 103 ans a battu ce dimanche 29 mai le record du monde de la personne la plus âgée à réaliser un saut en parachute en tandem.

« C'était merveilleux de faire cela, j'y pensais depuis longtemps », a déclaré Rut Larsson à l'agence de presse suédoise TT, ajoutant : « Tout s'est passé comme prévu ».

En présence de sa famille et ses amis qui l'attendaient sur l'aérodrome, Rut Larsson a effectué son saut à Motala, à 240 kilomètres au sud-ouest de Stockholm (Suède). Le duo a atterri en douceur, tandis que des assistants se sont précipités sur elle avec son déambulateur pour l'aider à se relever. Elle a déclaré qu'elle aimait « le fait de glisser lentement vers le bas depuis le haut, je pense que c'est agréable ».

Un représentant du livre Guinness des records était présent pour enregistrer le saut. Rut Larsson, qui a 103 ans et 259 jours, a battu le précédent record, détenu par une personne de 103 ans et 181 jours.



Rigolard



Le Président George W. Bush fait le tour des écoles primaires afin de rencontrer les tous jeunes futurs votants du pays. Il entre dans une classe et arrive au moment où l'institutrice est en train d'expliquer aux enfants le sens du mot « tragédie ». L'institutrice se tourne alors vers le Président et lui propose de diriger la discussion.

Ainsi l'illustre dirigeant demande aux jeunes élèves de lui trouver un exemple illustrant le sens du terme qu'ils viennent d'apprendre. Un petit garçon se lève et dit: « Si mon meilleur ami qui vit à côté de chez moi joue tranquillement dans la rue et qu'une voiture le renverse, ce sera une tragédie. » Bush secoue tristement la tête: « Non, mon petit... Ce serait un accident! » Un léger silence s'installe dans la classe. Le président insiste « Qui veut proposer autre chose ? » Une petite fille se lève alors à son tour : « Un bus scolaire transportant 50 élèves tombe dans le ravin, et tout le monde meurt dans la chute. Ça, c'est une tragédie ! » Bush secoue la tête à nouveau: « Non, petite, il s'agit là d'une grosse perte pour le monde... »

Cette fois, c'est un lourd silence qui tombe sur le groupe. Bush s'impatiente légèrement: « Allons, les enfants ! Il n'y a personne pour me donner un exemple sérieux de tragédie ? » Alors, petit John du fin fond de la classe se lève : « Si Air Force One alors qu'il transporte M. et Mme Bush, est frappé par un missile et est pulvérisé en plein ciel, ça c'est une tragédie ! » « Fantastique ! » s'écrie le Président, le visage illuminé « Voilà

une superbe illustration du mot tragédie! Et peux-tu expliquer à tes petits camarades la raison pour laquelle ce serait une tragédie ? » « Parce que ça ne serait pas un accident et que ça ne serait sûrement pas une grosse perte ! ».

Un humoriste russe va voir un membre du Parti et lui dit : - Existe-t-il des droits d'auteur pour les blagues politiques ? - Oui, cela dépend de la qualité de l'histoire et ça peut aller de trois ans à perpet.

Zemmour vient de mourir et il se présente à la porte du ciel : - Vous plaisez-vous à la porte du ciel ? Lui dit Saint-Pierre. Vous préférez entrer au paradis ? Mais foutez-moi le camp d'ici, misérable ! Allez, ouste, en enfer ! Le lendemain, Saint-Pierre est réveillé par un brouhaha à la porte du paradis. Il ouvre et tombe nez à nez avec une foule de démons, damnés et diablotins... - Mais qu'est-ce que vous fichez là ? S'exclame-t-il ? Pourquoi n'êtes-vous pas en enfer ? - On vient demander asile ! explique un diable. On a quitté l'enfer, tant qu'on pouvait encore le faire !

Pablo Picsou pardon Picasso avait la réputation d'être plutôt radin. Un jour, il invite des amis au restaurant. Au moment de régler, le patron lui propose de faire un dessin sur une nappe en papier en guise de règlement. Picasso accepte et dessine sur la nappe. Le patron lui fait remarquer qu'il n'a pas signé son œuvre. Picasso lui répond : - Je paye le repas, je n'achète pas le restaurant.

A VENDRE

Local à vendre bien situé

**Superficie
250 m²**

77 BD Ghandi
Casablanca-Anfa

Contact :

06 81 80 13 07

LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerkouni
Contactez-nous au 0661177444





L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE REGARD

DES PRIX TENDRES À VOUS
CHATOUILLER **LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER
LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS

du Canard Libéré



Edition spéciale

Directeur de la publication Abdellah Chankou

**Il était une fois
l'économie marocaine...**

Entretien avec l'historien
belgo-marocain Farid Bahr

**De Hassan II à Mohammed VI, il y a une constance
politique et diplomatique**



**De l'indépendance au plan
de l'autonomie**

**L'HISTOIRE DANS
LE BON SENS**



Fête de l'Indépendance

EDITO

par Jamil
Manar

De l'indépendance à l'autonomie **L'HISTOIRE DANS LE BON SENS**

En ce 70e anniversaire de l'indépendance du Maroc, l'histoire boucle une boucle pleine de symboles : le 18 novembre 2025, le Royaume célèbre sa souveraineté retrouvée, alors que la communauté internationale vient de conforter sa position sur le Sahara à travers la résolution 2797 du Conseil de sécurité. Une reconnaissance claire et ferme du plan d'autonomie comme seule voie crédible de règlement du conflit factice du Sahara. De l'indépendance territoriale à l'intégrité nationale, le Maroc avance, méthodiquement, dans sa reconquête diplomatique. Cette reconnaissance constitue non seulement une victoire diplomatique mais aussi un signal fort pour la stabilité régionale. Plus que jamais, le Maroc confirme son rôle d'acteur central, capable d'allier respect de son intégrité territoriale et ouverture au dialogue. Ce 70e anniversaire n'est donc pas qu'un moment de mémoire, mais aussi une célébration d'un avenir construit sur la paix, la volonté d'aller de l'avant-garde et la souveraineté. Ce 70e anniversaire de l'indépendance du pays se conjugue avec une nouvelle ère d'affirmation et d'espoir. Fort de ce consensus international fort, le Royaume s'engage résolument vers un futur où progrès, développement et unité sont les maîtres mots. Une page se tourne, l'épopée se poursuit.

Les nihilistes vous diront sur un ton se voulant convaincant que le Maroc, ce pays des paradoxes par excellence, n'a pas fait grand-chose en 70 ans d'indépendance, tout en s'employant à brosser un tableau noir de la situation nationale. A les entendre argumenter, tous les (mauvais) ingrédients sont réunis pour que vous envisagiez sérieusement de quitter, si vous êtes un père de famille, le pays avec armes, femmes, enfants et bagages vers des lieux supposés plus cléments.

Terre des braves, le Maroc millénaire, debout malgré l'adversité et les coups bas, qui tel un roseau plie mais ne se brise pas, a arraché son indépendance en 1956 au prix de moult sacrifices. L'immense défi consiste aujourd'hui à œuvrer d'arrache-pied en vue d'acquérir sa souveraineté dans des secteurs stratégiques.

Ces pessimistes sur commande prennent souvent prétexte des insuffisances et autres dysfonctionnements qui plombent le pays pour le présenter sous un jour apocalyptique. Or, la réalité est beaucoup plus nuancée qu'elle n'est dépeinte par ces oiseaux de mauvais augure qui péorent dans les salons en comité restreints ou déversent leur fiel sur le pays via, soi-disant, des analyses savantes. En plus de 60 ans d'indépendance, le Maroc a réalisé, n'en déplaise aux partisans invétérés du « verre à moitié vide », des progrès dans plusieurs domaines que nombre de nations riches en hydrocarbures n'ont pas pu atteindre. Ces avancées lui permettent aujourd'hui, malgré certaines défaillances de gouvernance et les insuffisances constatées ça et là, de prétendre à un rang honorable sur l'échelle du développement en envisageant l'avenir avec optimisme.

L'avenir c'est, sans conteste, la consolidation du progrès économique et social où le Maroc a accusé un retard considérable à cause notamment des années de plomb et du dérèglement éducatif provoqué par l'arabisation des programmes. Un retard chronique que S.M le Roi Mohammed VI s'est attelé, dès son accession au trône en juillet 1999, à rattraper en lançant plusieurs initiatives visant à résorber le déficit social, mesures parmi lesquelles figure l'initiative nationale de développement humain (INDH), destinée à aider les couches vulnérables, que ce soit dans les villes ou les campagnes, à se prendre en charge à travers le soutien d'activités génératrices de revenus. Sur ce plan, la réussite est remarquable puisque ce chantier, qui reste perfectible, a permis de faire reculer la pauvreté dans le pays, avant que la pandémie du Covid-19 et la vie chère ne viennent provoquer une urgence sociale sans précédent en creusant un peu plus les inégalités qui restent flagrantes. Le véritable défi réside

dans la capacité des gouvernements à faire en sorte que les fruits de la croissance économique, dont le taux doit être à deux chiffres, pour que le Royaume prétende réellement au statut de pays émergent, puissent profiter à tous les citoyens, et non pas seulement à une petite minorité. A cet égard, le gouvernement est appelé plus que jamais à faire preuve de courage politique et d'imagination pour positionner le Royaume, fort de sa stabilité politique inestimable et de sa position stratégique inespérée, pour en faire un hub des échanges régionaux et un pôle mondial d'investissement dans les industries d'avenir. La prospérité sinon pour tous du moins pour le grand nombre est à ce prix.

Terre des braves, le Maroc millénaire, debout malgré l'adversité et les coups bas, qui tel un roseau plie mais ne se brise pas, a arraché son indépendance au prix de moult sacrifices. L'immense défi consiste aujourd'hui à œuvrer d'arrache-pied en vue d'acquérir sa souveraineté dans des secteurs stratégiques.

C'est en étant conscient de ces atouts non négligeables que le Maroc, sous l'impulsion royale, a consenti de gros efforts dans le domaine des infrastructures notamment portuaires (Tanger Med, Nador West Med en devenir et port Dakhla Atlantique...), ferroviaires (la Ligne à grande vitesse), autoroutières et aussi dans le domaine énergies propres (le complexe Noor). La co-organisation par le Maroc de la Coupe du monde 2023 avec l'Espagne et le Portugal sonne comme un couronnement de toutes ces avancées. Mettre le pays sur les rails du décollage économique en attirant davantage d'investisseurs étrangers est un pari que le pays est en train de relever. La mayonnaise commence à prendre puisque le Maroc devient désormais la destination privilégiée des constructeurs aussi bien automobiles qu'aéronautiques. Cette ouverture sur la dynamique des délocalisations à haute valeur ajoutée doit impérativement s'accompagner d'une politique volontariste en la matière.

Le but étant d'encourager le « produire local » et réduire le fardeau des importations qui creuse dans des proportions ahurissantes le déficit commercial. L'un des principaux enjeux étant justement d'assurer au Maroc une autonomie stratégique dans des secteurs essentiels et de ne pas rester à la merci de la Chine, comme c'est le cas aujourd'hui, pour son consommable industriel et technologique. Dans un contexte mondial marqué par l'explosion sans précédent des prix des matières premières et du transport maritime sur fond de difficultés d'approvisionnement, il est salutaire de prendre le contrôle de son destin national. Il y va de la sécurité du pays et de son avenir. Les recommandations du rapport sur le nouveau modèle de développement recourent dans bien des aspects cette nécessité de cesser de sous-traiter aux autres les produits qui exigent un know-how pointu. Devenir une terre inventive ne se décrète pas. Cela se construit en tenant le bon bout : l'investissement dans le capital humain et avec en parallèle, pour gagner du temps, la conclusion de partenariats win-win de transfert technologique. L'homme marocain est connu pour son potentiel créatif qu'il utilise hélas pour monter des combines et autres astuces, faute de sa canalisation dans des domaines productifs avec le soutien actif d'un État stratège qui trace un cap industriel ambitieux... Tout comme l'assistanat, le sous-développement n'est pas une fatalité. Mais la trajectoire d'un pays est déterminée généralement par les choix de ses décideurs: rester une destination moins disante des petites mains ou devenir la nation à haute valeur ajoutée des cerveaux. Sans conteste, le Roi Mohammed VI nourrit de grands desseins pour le royaume et son peuple. Ce qu'il n'a de cesse de montrer, depuis son accession au Trône, par les chantiers d'envergure qu'il lance et les accords de partenariat qu'il initie. Fort d'une signature crédible à l'international, le Maroc avance, séduit les investisseurs, attire des cohortes de touristes et s'impose sur les scènes diplomatiques et économiques. Mais derrière la vitrine, les urgences nationales s'accumulent. Le Roi lui-même l'a rappelé : réduire les disparités territoriales, répondre aux aspirations d'une jeunesse en éveil et réformer en profondeur l'école ne peuvent plus attendre. Former des esprits libres, des citoyens instruits et engagés, est une urgence vitale. Offrir un accès digne aux soins et freiner l'exode médical est un autre front stratégique. Mais tout cela restera vain sans un sursaut éthique. Car c'est bien la gouvernance publique, gangrenée par la corruption, qui freine l'élan du pays et décourage les bonnes volontés. Moraliser la vie publique, réconcilier les citoyens avec leurs institutions, c'est aussi bâtir la confiance nécessaire pour faire du progrès et la prospérité une réalité partagée et non un privilège réservé. ●

À l'occasion de la fête de l'indépendance
Le Président Directeur Général
et l'ensemble des collaborateurs du Groupe OCP
ont l'insigne honneur de présenter à

SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI



que Dieu L'assiste

leurs vœux de bonheur et de santé, ainsi qu'à
Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan et à
Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid et à toute la Famille Royale.
Ils renouvellent au Souverain l'expression de leur fidélité et de leur
attachement au Glorieux Trône Alaouite.



Fête de l'Indépendance

Ces martyrs de l'indépendance du Maroc

Zerkouni, Roudani, Ben Abdellah et les autres

La colonisation a enfanté de grandes figures de la résistance qui se sont sacrifiées pour que le Maroc se libère du joug de la colonisation et de l'oppression. En voici quelques noms passés à la postérité.

Allal Ben Abdellah



Allal Ben Abdellah se fait connaître le jour de sa mort. Le 11 septembre 1953, cet artisan, tantôt peintre tantôt cordonnier, originaire de Guercif, n'a aucune action de résistance à son actif. Militant de base du parti de l'Istiqlal à Akkari à Rabat, il décide de faire le kamikaze contre le sultan malvenu, Mohamed Ben Arafa. Ce dernier se dirige alors à la prière du vendredi à la mosquée du Méchouar. Ben Abdellah se met sur la route du cortège, à bord de la Ford cabriolet immatriculée 2460 MA 9, qu'il vient d'acheter à cette fin. Intercepté par le sous-officier Robert King, il est abattu, poignard à la main, par l'officier (algérien) Mohamed Belhouari.

région, il fait l'objet d'une traque à l'aveuglette à laquelle prennent part plusieurs centaines de soldats. Sa tête sera mise à prix : un million de francs. Finalement, il tombe avec son frère d'armes, Mohamed Smiha, le 23 juillet 1951. Interrogés et torturés sous le regard de Pascal Boniface en personne, les deux braves résistants seront exécutés le 16 février 1952.

Brahim Roudani

Dès 1952, Si Adi Addou Ben Brahim, alias Brahim Roudani, prend la tête de la résistance casablancaise. Membre fondateur d'Al Mounaddama assyria (l'Organisation secrète), ce riche commerçant ne porte pas dans son cœur la direction de l'Istiqlal qu'il trouve trop bourgeoise à son goût.



La force de Roudani réside dans sa capacité à catalyser les cellules de la résistance. Depuis Casablanca, il joue un rôle crucial dans l'encadrement de la résistance rurale, via un réseau d'épiers de sa ville d'origine, Taroudant. Arrêté puis torturé au centre de détention Darkoum en juin 1954, il en sort affaibli. A l'orée de l'Indépendance, il tente de jouer les médiateurs pour réunifier les factions armées. Jugé populaire et peu fiable, il est attaqué et abattu par quatre membres du Croissant noir marocain le 5 juillet 1956.

Houmane Fetouaki

Le commerçant Mohamed Ben Brik Ben Brahim (plus connu sous le nom de Houmane Fetouaki) a 52 ans lorsqu'il est contacté pour prêter main forte à la lutte armée à Marrakech. Deux raisons principales expliquent son recrutement : sa relation familiale avec le pacha Thami Glaoui et son grand attachement très discret à la cause nationale. Entre février et juillet 1954, il monte un réseau local qui mène des opérations spectaculaires. Coup sur coup, il cible, sans succès, Glaoui lui-même, blesse Ben Arafa, rate de peu le Résident général Guillaume en visite à la ville et abat le commissaire Maurice Monnier. Mais, suite à l'assassinat du contrôleur civil Thivend, son réseau est démantelé. Fetouaki sera condamné à mort et passé par les armes le 9 avril 1955.



Ahmed Ou Moha Al Hansali

Petit agriculteur, Sidi Ahmed Ahansal (dit Al Hansali) fait parler de lui le 13 mai 1951, lorsqu'il intercepte un véhicule de colons, leur tire dessus et met la main sur les armes en leur possession. Il multiplie alors les assauts contre des caïds, des contrôleurs civils mais aussi de simples propriétaires terriens. La presse de l'époque le surnomme "le tueur de Tadla". Dans la



Mohamed Zerkouni

Ce jeune menuisier de l'ancienne médina de Casablanca est un personnage fascinant. Membre dirigeant de l'Istiqlal à Casablanca, il est à l'origine du démantèlement d'une structure de lutte armée. En 1951, il figure parmi les fondateurs, aux côtés d'Abderrahmane Senhaji, de l'Organisation secrète (OS). Il s'occupe de la constitution des cellules, s'emploie à se débrouiller des armes et de les convoyer vers Marrakech. Rompu aux techniques du maquis, il esquive les coups de filet de la police coloniale suite à plusieurs faits d'armes de la résistance (Marché central, Rapide Casa-Alger...) dont il est le maître d'œuvre. Ses qualités de leader poussent l'OS à l'envoyer à Tétouan pour préparer le terrain à la création de l'Armée de libération nationale. Il décline cette offre. Le 18 juin 1954, la police débarque chez lui pour l'arrêter. Au lieu de se livrer, il choisit de se suicider en avalant du cyanure.



Moulay Abdeslam Jebli

Originaire de Marrakech, Moulay Abdeslam Jebli a joué un rôle-clé dans la lutte armée. Il est, en 1952, aux côtés de Fqih Basri, le mentor du réseau El Fetouaki à Marrakech. Il pilote, avec le concours d'un certain Mohamed Bouyahya, originaire de Tata, les réseaux de résistance armée au Sud. Il veille, plus tard, avec d'autres figures de l'Organisation secrète, à "sécuriser le système d'information,

À l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la Fête de l'Indépendance

Le Directeur Général du Groupe Barid Al-Maghrib et l'ensemble de la famille postière ont l'insigne honneur de présenter leurs vœux les plus déférents à

NOTRE AUGUSTE SOUVERAIN,



SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI, QUE DIEU L'ASSISTE

et renouvellent leur indéfectible attachement au **Glorieux Trône Alaouite**.
Puisse Dieu accorder longue vie à **Sa Majesté le Roi** et le combler en la personne de **Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan**,
de **Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid**
ainsi que de tous **les membres de l'illustre Famille Royale**.



مجموعة بريد المغرب
،٢٠١٣٤٨١٢٥٤٠٤٦
GROUPE BARID AL-MAGHRIB



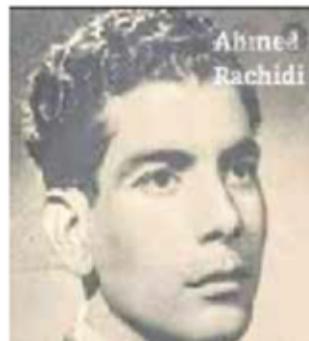
Fête de l'Indépendance



de la base au sommet". Arrêté en octobre 1954, il militera au lendemain de l'indépendance autrement. En faveur de "la résistance pour la démocratie".

Ahmed Rachidi

"Ne me bande pas les yeux, laissez-moi voir le ciel bleu de mon pays", ainsi parlait Ahmed Rachidi, le 4 janvier 1954, face au peloton d'exécution. Titulaire d'un CEP et maîtrisant bien la langue française, cet illustre dirigeant de l'organisation La Main Noire a tué le moqaddem Mohamed Ben Larbi pour, dit-il, devant le tribunal qui le jugeait, "donner un exemple aux autres traîtres". Le 5 octobre 1953, son compagnon de cellule Mekki est arrêté à la mosquée Chleuh dans l'ancienne médina de Casablanca. Sa cache d'armes, logée sous la scène du cinéma Rio, est alors découverte et Rachidi sera démasqué et arrêté.



Abdellah Chefchaouni

À Fès, la résistance ne dépasse pas le domaine de la militance politique. Sous l'impulsion de Zerkouni, plusieurs tentatives sont menées pour passer à l'action armée. Finalement, le cordonnier Abdellah Chefchaouni se montre plus entreprenant. Principale action armée à l'actif de son groupe, l'attentat contre le pacha Baghdadi à Bab Ftouh, le 1er mai 1954. Le collabo fassi s'en est tiré avec des blessures. Chefchaouni envisageait de jeter une bombe au milieu du cortège de Guillaume, mais il se ravisa à la dernière minute. Arrêté le 23 mars 1955, son avocat traduit ainsi sa pensée : "Je ne suis pas un criminel mais un homme libre qui défend sa patrie, sa religion et son sultan". Il est exécuté le 2 août 1955. Fès perd alors un grand héros.

Rahal Meskini

Cet originaire de la tribu de Beni Meskine adhère au parti de l'Istiqlal à Kénitra en 1947, à l'âge de 21 ans. Il quitte la ville en 1952 pour s'installer à Casablanca. Là, il intègre l'Organisation secrète et chapeaute la zone de M'dakra, autour de la ville. Revolver à la main, il est réputé impitoyable, autant avec les colons qu'avec les féodalités locales. En 1954, il est arrêté mais arrive, au bout de quarante jours de torture, à prendre la fuite. Il tombe le 17 décembre 1956 sous les balles de militants du Croissant noir. Une autre victime des déchirements postindépendance. ●

Les oubliées de la résistance

Elles ont pour noms Aïcha Bent Abi Ziane, Mamat Al Farkhania, Aïcha Al Ouarghalia, Haddhoum Bent Al Hassan, Itto Ou Hammou Zayani, Aïcha Al Amrania, Daouya Al Kahli, les femmes d'Ait Atta, ou encore les Zemmouriyyates. Ces femmes, que l'histoire officielle et la mémoire collective n'ont pas curieusement retenu, ont pourtant contribué de façon remarquable la résistance contre l'occupant.

La chercheuse Assia Benadada, a rendu un immense hommage à ces braves dames méconnues dans un long article intitulé « Les femmes dans le mouvement nationaliste marocain » documenté publié en 1999 dans la revue Clio. Plus qu'un témoignage, un acte de réhabilitation de ces oubliées du combat pour l'indépendance du Royaume. ●

Quand Lyautey faisait la différence entre le Maroc et l'Algérie...

Figure emblématique de l'histoire coloniale française, et particulièrement du protectorat dont il a été le "proconsul", Hubert Lyautey s'est efforcé, dans "l'empire fortuné", de donner corps à la notion de protectorat à la française. Dans son discours à la chambre de commerce de Lyon du 29 février 1916 que nous reproduisons, il oppose la forme prise par la domination française au Maroc à celle appliquée dans l'Algérie voisine.*

Discours de Lyautey à la chambre de commerce de Lyon, 29 février 1916 (...) Permettez-moi maintenant, cher monsieur Birot, de retenir l'attention sur une de vos paroles. Parlant de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc, vous avez dit: "Nos trois colonies". Or, rien ne serait plus inexact et plus périlleux que de faire de notre Afrique du Nord une image aussi simplifiée, et de considérer la Tunisie, l'Algérie et le Maroc sous le même aspect. Alors que nous sommes en Algérie depuis plus de quatre vingt ans, en Tunisie depuis trente-cinq ans, nous n'avons pris pied au Maroc qu'il y a huit ans, et notre protectorat y date de moins de quatre ans. L'œuvre qu'y réalisait le général d'Amade en 1908, c'est celle qui s'accomplissait en Algérie entre 1830 et 1832. Et puis, si l'Algérie est bien une "colonie", le Maroc est un "protectorat", et ce n'est pas là seulement question d'étiquette. Alors que nous nous sommes trouvés en Algérie en face d'une véritable poussière, d'un état de choses inorganique, où seul le pouvoir constitué était celui du dey turc effondré dès notre venue, au Maroc, au contraire, nous nous sommes trouvés en face d'un empire historique et indépendant, jaloux à l'extrême de son indépendance, rebelle à toute servitude, qui jusqu'à ces dernières années, faisait encore figure d'État constitué, avec sa hiérarchie de fonctionnaires, sa représentation à l'étranger, ses organismes sociaux dont la plupart subsistent toujours, malgré la défaillance récente du pouvoir central. Songez qu'il existe encore au Maroc nombre de personnalités qui, jusqu'il y a six ans, furent ambassadeurs du Maroc indépendant à Pétersbourg, à Londres, à Berlin, à Madrid, à Paris, accompagnés de secrétaires et d'attachés, hommes d'une culture générale, qui ont traité d'égal à égal avec les hommes d'état européens, qui ont le sens et le goût des choses politiques: rien de similaires en Algérie ou en Tunisie. À côté de cet état-major politique, il existe également un état-major religieux qui n'est pas négligeable. Le ministre de la justice actuel du sultan a professé pendant des années à l'université d'El-Azar au Caire, à Stamboul, à Brousse, à Damas, est en correspondance avec les oulémas jusqu'aux Indes, et n'est pas le seul qui soit en relations avec l'élite islamique d'Orient. Il existe enfin une équipe économique de premier ordre composée de gros commerçants qui ont des maisons à Manchester, à Hambourg, à Marseille, qui y sont généralement allés eux-mêmes. Nous nous trouvons donc là en présence d'une élite politique, religieuse et économique qu'il serait insensé d'ignorer, de méconnaître et de ne pas utiliser car, associée étroitement à l'oeuvre que nous avons à réaliser au Maroc, elle peut et doit l'aider puissamment. Ajoutez - et tous ceux d'entre vous qui sont allés au Maroc le savent bien - qu'il y a là une race industrielle, laborieuse, intelligente, ouverte au progrès, dont on tirera le plus large parti à condition de respecter scrupuleusement ce qu'elle veut voir respecter. (...) A nul pays ne convenait donc mieux le régime du protectorat, régime non pas transitoire mais définitif, qui a comme caractéristique essentielle l'association et la coopération étroite de la race protectrice dans le respect mutuel, dans la sauvegarde scrupuleuse des institutions traditionnelles. (...) Oh ! Félicitons-nous que ce soit la conception du protectorat qui ait prévalu au Maroc et maintenons-l'y précieusement. (...) ●



*H. Lyautey, *Paroles d'action*, présenté par J.L. Miège, édition de la Porte, 1995



ice

دمنهور
المنشار





Fête de l'Indépendance

Il était une fois l'économie marocaine...

Extraits d'une longue analyse de la politique économique du pays adoptée après l'indépendance. Cet article signé par deux grands économistes de l'époque brosse un tableau de la situation des principaux secteurs.

Abdel Aziz Belal *

Abdeljalil Agourram**

Lindépendance du Maroc fut proclamée officiellement en mars 1956. Au lendemain de cette indépendance, les problèmes économiques apparurent dans toute leur acuité avec notamment une chute importante des investissements, la fuite des capitaux, l'accélération de l'exode rural, et l'aggravation du chômage. En fait, le principal problème qui se posait était celui d'une reconversion profonde des structures économiques qui avaient été façonnées par plus de 40 ans de régime colonial, et la création des conditions sociales, politiques et culturelles d'un véritable décollage économique. D'une économie coloniale, aux structures dépendantes et archaïques, il fallait faire une économie nationale, qui crée par elle-même des forces et des mécanismes internes d'accumulation du capital et de progrès. A partir des années 1960, trois plans furent successivement mis en œuvre : le Plan quinquennal (1960-1964), le Plan triennal (1965-1967) et le Plan quinquennal (1968-1972). Ces plans n'ont pas permis de surmonter la persistance d'une très faible croissance de la production globale, l'aggravation du chômage, un taux d'épargne et d'investissement très insuffisant, et les difficultés que cause une balance des paiements très vulnérable (...).

Après 1956, le volume de l'investissement global avait décru dans des proportions considérables, ou plus exactement la baisse des investissements qui avait commencé à se manifester dès l'année 1953 de façon relativement modéré, s'accentua brusquement (...). Un rapport officiel sur la situation économique en 1961 constatait : « les amortissements du matériel existant au Maroc en 1960 nécessitant une dépense de 216 milliards de francs pendant le quinquennat soit 43 milliards environ par an, les investissements bruts en outillage réalisés en 1961 n'ont donc pas couvert les amortissements; s'il y a eu des investissements nets dans certains secteurs, d'autres secteurs n'ont pas renouvelé leur matériel ancien.

Pratiquement tous les secteurs économiques furent touchés par cette chute : c'est ainsi que l'indice de l'investissement en matériel et outillage est tombé de 100 en 1952 à 57 en 1960; celui du bâtiment pour les mêmes années de 100 à 45 et celui des travaux publics de 100 à 70. Les investissements du secteur privé avaient décru fortement à partir de 1952 ; en 1959, ils représentaient, environ, la moitié seulement du volume de l'année 1952.

Or ces investissements alimentent principalement les secteurs productifs de l'économie. Parallèlement s'opérait une importante réduction de la proportion d'étrangers vivant au Maroc (...).

Les conséquences de la chute de l'investissement furent principalement de deux ordres : d'un côté, la quasi-stagnation ou la croissance très lente de la production intérieure brute, et la baisse de la production et de la consommation par tête ; d'un autre côté, la baisse du niveau de l'emploi et l'aggravation du problème du chômage et du sous-emploi (...).

La quasi-stagnation de l'ensemble recouvrait cependant des évolutions divergentes des composantes de la production intérieure brute de 1953 à 1960 : à côté d'une croissance sensible de la production minière, la production des industries de transformation et de l'artisanat enregistrait une croissance lente, tandis que l'activité du bâtiment et des travaux publics subissait une chute importante et ne se relevait que très lentement après 1958 ; quant aux oscillations de la production agricole et de l'activité commerciale dues aux aléas climatiques, elles contrastaient avec la croissance lente, mais soutenue de l'activité des transports et des services (...).

Le développement des activités administratives (qui atteignent actuellement un palier), la marocanisation de certains secteurs économiques, l'institution de la « Promotion nationale » (chantiers de lutte contre le sous-emploi rural), n'ont nullement empêché une extension du chômage partiel ou total. Actuellement, il faudrait créer 150000 nouveaux emplois par an.

Le Plan quinquennal (1968-1972) escompte que les emplois agricoles, actuellement de plus de 70 % du total, progresseront de moins de 2 % par an; dans l'industrie, les mines et l'artisanat (actuellement 11 % du total), l'augmentation ne serait que de 1 %; dans les autres secteurs (transports, commerce, services, administration), la progression de l'emploi serait de 4,5%. Dans l'ensemble, le nombre des travailleurs augmentera de 3 %, alors que les offres d'emploi ne s'accroîtraient que de 2 %. (...)

L'évolution économique, dont les grands traits ont été précédemment analysés, est la résultante d'une politique économique de l'État et de l'impact de celle-ci sur les structures et les comportements. Officiellement, de 1956 à 1960-1961, cette politique économique a été « dirigiste », et depuis, elle se veut « libérale ». Dans les faits, la séparation n'est pas aussi nette. Car si l'orientation vers un certain capitalisme d'État était assez nettement affirmée jusqu'en 1960-1961, les années postérieures ont vu s'accroître la responsabilité de l'État et

des organismes publics dans l'investissement global, au point que la part du secteur public est maintenant largement majoritaire. Cependant, la « philosophie » qui sous-tend cette intervention est animée essentiellement par le désir de contribuer à l'extension et à l'expansion du capitalisme privé autochtone et étranger. Cette politique s'est exprimée jusqu'ici à travers la mise en œuvre de trois « plans » successifs : le Plan quinquennal (1960-1964), le Plan triennal (1965-1967) et le Plan quinquennal (1968-1972). Pour les années 1958-1959 (...).

Devant la crise grave engendrée par la chute de l'investissement durant les premières années de l'indépendance, le Plan quinquennal (1960-1964) et le Plan triennal (1965-1967) prévoient une forte augmentation de la formation brute de capital fixe: 22 % par an de 1960 à 1965 et 16 % par an pour la période (1964-1968) (5). Avec la réalisation de tels objectifs, la situation à la fin du Plan triennal aurait pu paraître relativement favorable, car la part de la production intérieure brute consacrée à l'investissement aurait été de 23% en 1965 et de 21 % en 1968 (...).

Spéculation

On ne saurait attendre d'un taux d'investissement brut de 13 % une augmentation sensible de la production ; si l'on tient compte de l'amortissement ainsi que des investissements dans la construction et de ceux à faible rendement, l'investissement net restant ne représente qu'une très faible part de la production intérieure brute : de l'ordre de 2 à 3%. Un tel niveau d'investissement est manifestement insuffisant pour permettre une augmentation de la production globale de 3% par an, qui serait nécessaire pour « maintenir » le niveau de vie. Par divers moyens, l'État s'est efforcé d'encourager les investissements privés, autochtones et étrangers, dans l'agriculture, l'industrie, le tourisme.

Les aides et encouragements sont prévus par des textes législatifs tels que le Code des investissements industriels (1961) maintenant étendu au secteur touristique, et le Code des investissements agricoles (1969). Il reste que, malgré tout cet arsenal de mesures favorables à l'investissement privé, celui-ci demeure faible, et une grande proportion de capitaux continue d'être drainée par le rachat de terres de la colonisation privée, une spéculation immobilière intense, le commerce, et des placements à l'extérieur du Maroc. L'État a été amené à étendre sa participation au financement des investissements, spécialement dans l'agriculture et l'équipement touristique.

Quant au développement industriel, il est considéré comme un objectif qui prend rang après le développement de l'agriculture et du tourisme.

La politique d'investissement dans l'agriculture (...) a été marquée par une intervention importante des investissements de l'État, la création et la refonte d'organismes d'intervention, ainsi que l'application de la politique dite de « Promotion nationale » tendant à l'utilisation du sous-emploi rural pour l'aménagement de sols et dans des travaux d'infrastructure.

Les prévisions d'investissement public du Plan (1960-1964) dans l'agriculture furent réalisées et même quelque peu dépassées : 864 millions de dirhams de crédits ouverts pour des prévisions d'un montant de 788 millions. Cet effort d'équipement n'a pas permis cependant d'atteindre l'objectif fixé en 1960, d'accroissement annuel de la production agricole de 3,5 % et ce, malgré la création en 1960 de l'Office national des irrigations et de cinq grands pérимètres d'intervention (Basse Moulouya, Gharb, Haouz, Tadla, Abda - Plan triennal (1965-1967) (...).

Outre la division classique entre secteur « moderne » et secteur « traditionnel », l'agriculture marocaine présente une complexité particulière dans la structure de son secteur « traditionnel », qui est loin d'être homogène. Il faut distinguer d'une part, des moyens ou gros propriétaires qui possèdent des superficies pouvant être exploitées de façon rentable, et d'autre part une multitude de petits possédants (dont la superficie est inférieure à 4 hectares) ou d'associés sur de très petites surfaces provenant chaque année de propriétaires différents, et qui constituent la masse des « micro-agriculteurs ». Environ 85 % des exploitations agricoles relèvent de cette catégorie. L'échec de certains projets spécifiques (comme l'opération « labour », par exemple), et le fait que la mise en valeur agricole n'a pas toujours suivi la cadence de l'équipement dans les pérимètres irrigués. En fait, il s'agit de tout le problème de l'inefficacité relative de l'intervention de l'État dans le secteur « traditionnel » de l'agriculture (...).

Avril-mai 1970.

*Professeur à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Rabat.

** Maître de Conférences à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Rabat.



الضمان الاجتماعي
المملكة المغربية
C N S S

LA SOLIDARITÉ NOUS GUIDE ET UNE SEULE PROTECTION NOUS UNIT



...TOUS SOLIDAIRES TOUS COUVERTS!



3939



Cnss Maroc



@CnssMaroc



@cnssmaroc



www.cnss.ma



Cnss Maroc



@cnss.maroc



@CNSS.Officiel



cnss.maroc

Entretien avec l'historien belgo-marocain Farid Bahr

De Hassan II à Mohammed VI, il y a une constance politique et diplomatique

L'historien belgo-marocain Farid Bahri revient au Canard Libéré sur la marche du Maroc vers l'affirmation de sa souveraineté nationale.

De l'exil de Mohammed V aux résistances populaires, des négociations diplomatiques à la récupération progressive des provinces sahariennes, il montre comment l'action combinée du roi, des militants et du peuple a façonné l'indépendance du Royaume et consolidé sa position régionale, jusqu'aux récentes évolutions diplomatiques incarnées par la résolution historique 2797 du Conseil de sécurité.

Propos recueillis par Jamil Manar

La Canard Libéré : le Maroc a connu une situation coloniale unique, partagé entre un protectorat français, un protectorat espagnol et un statut international à Tanger. Que représente, selon vous, l'année 1955 dans la mémoire collective marocaine, au regard de cette double tutelle étrangère ?

Farid Bahri : l'année 1955, dans le for intérieur des Marocains, symbolise à la fois la joie et l'inquiétude. La joie du retour du souverain, parti en tant que sultan et revenu en tant que roi Mohammed V, après deux interminables années d'exil. Pas seulement, le premier roi de l'indépendance revient avec l'accord de Celle-Saint-Cloud assurant un « statut d'Etat indépendant uni à la France par les liens permanents d'une union librement consentie et définie » indique le communiqué du 6 mars 1955. C'est le début de « l'indépendance dans l'interdépendance ». Feu Mohammed V regagne donc le pays en tant que chef d'Etat à part entière.

L'année 1955 est chargée d'inquiétude et surtout d'incertitude eu égard au triple découpage de l'Empire chérifien comme vous le mentionnez dans votre question. Tout reste à faire ou presque. L'émancipation de la zone khalifale au nord et les provinces du sud ainsi que de la zone internationale de Tanger reste à discuter.

C'est enfin, dans une perspective politique et sociale, une année dure émaillée d'actes de résistances sanglants contre la présence française ou de tout représentant de l'ordre colonial, et cela depuis la déposition du Sultan Moulay Mohammed. N'oublions pas que l'été 1955 est l'un des plus mouvementés depuis les débuts du Protectorat. Le pays est somme toute sens dessus dessous.

C'est donc un sentiment anxiogène qui domine chez les Marocains à la veille de l'indépendance.

Le discours du 18 novembre 1955 de feu Mohammed V a symbolisé la fin du protectorat et le retour à la souveraineté nationale. Quels ont été, selon vous, les principaux ressorts diplomatiques et populaires qui ont permis cette libération progressive du territoire national ?

Tout d'abord ce n'est pas la première allocution-phare de feu le roi Mohammed V. On peut déceler les prémisses du discours du 18 novembre dans celui du 10 avril 1947 à Tanger. C'est probablement là un moment

charnière dans le basculement du Maroc vers l'Indépendance. Le Sultan Moulay Mohammed ben Youssef, à l'immense surprise des Français, avait franchi le Rubicon. Les relations entre le Palais et la Résidence générale ne seront plus jamais pareilles après Tanger. « Progressive » c'est bien le qualificatif adéquat. Une première forme de volonté d'autonomie se trouve en germe déjà dans les protestations contre le Dahir berbère. Mais les choses sérieuses débutent avec le manifeste de 1944, tout ceci sous l'œil bienveillant du futur roi Mohammed V qui parraine le mouvement dès 1943. Ensuite, on passe à la vitesse supérieure en 1951 avec le Mouvement national où tous les indépendantistes se rassemblent autour du parti de l'Istiqlal. En 1951 la longue grève du sceau du sultan s'achève contrainte et forcée mais le futur premier roi du Maroc indépendant n'a pas encore dit son dernier mot en communiquant un mémorandum à Paris où il souhaite la refonte des relations franco-chérifienne. Enfin, il y a l'action d'indépendantistes comme Allal el-Fassi et Abdelkhalak Torrès qui font avancer la cause marocaine sur la scène arabe depuis Le Caire et la toute fraîche Ligue Arabe. Sans oublier, les boycotts au quotidien (refus de Ben Arafat, fermeture de magasins, grèves, protestations, boycott de produits français etc.) par les citoyens marocains pour protester contre la politique du protectorat.

Bref, c'est l'alliance et la conjonction de ces divers dynamiques, entre un roi, ses sujets et les militants pour l'indépendance qui mettent le Maroc sur les rails de l'émancipation.

Beaucoup considèrent la Résolution 2797 du Conseil de sécurité comme un jalon historique comparable, à certains égards, à celui de 1955. Peut-on dire que le Maroc vit aujourd'hui une seconde consécration de sa souveraineté ?

Oui c'est l'aboutissement d'une diplomatie entamée sous feu le roi Hassan II. L'empire chérifien sera très tôt amputé de son Sahara et cela dès l'entame du XXe siècle par le jeu des alliances et des accords principalement entre Paris, Londres et Madrid. Touat, Saoura, Tidikelt, Gourara et Tindouf faisaient la bay'a (allégeance) au Sultan, ce qui atteste de leur marocanité. Au Maroc, tous ces territoires orientaux lui seront arrachés sans vergogne par l'impérialisme français. Ensuite au Sud, l'Espagne arrache Sequiat al-Hamra et Oued el-Dahab à la souveraineté marocaine. Alors sans aller très loin et remonter à 1955, on peut rapprocher cette résolution 2797 aux accords de Madrid du 16 novembre 1975, et à la résolution onusienne 3458 B qui rétrocéda au



L'historien belgo-marocain Farid Bahri.

Maroc les deux provinces sahariennes sous domination madrilène.

Depuis l'indépendance, la question du Sahara a souvent été décrite comme la « seconde bataille de l'unité nationale ». Comment cette cause a-t-elle façonné la conscience nationale et le rapport du Maroc à la souveraineté ?

Au lendemain de l'indépendance de la zone française, le Maroc a « plusieurs chats à fouetter ». Il y a la question de la zone khalifale. Les discussions avec l'Etat franquiste vont être ardues. Il y a ensuite la zone de Tanger. Elles reviennent au territoire national respectivement le 7 avril 1956 et le 29 octobre 1956. Ensuite, il y a le retour de Tarfaya en 1958 et enfin la ville de Sidi Ifni est rétrocédée en juin 1969. Vous voyez, le chemin vers l'indépendance du Maroc est semé d'embûches. A vrai dire ce sont plusieurs fêtes d'indépendances que l'on devrait célébrer. Cependant, c'est la Marche verte qui, par son caractère exceptionnel populaire forge la conscience nationale sur l'absolue nécessité de récupérer un territoire marocain pris au Maroc mutilé par l'occupation. C'est pour cette raison qu'à partir de 1975, le retour du Sahara marocain dans le giron de la mère-partie va devenir la clef de voûte du nationalisme marocain.

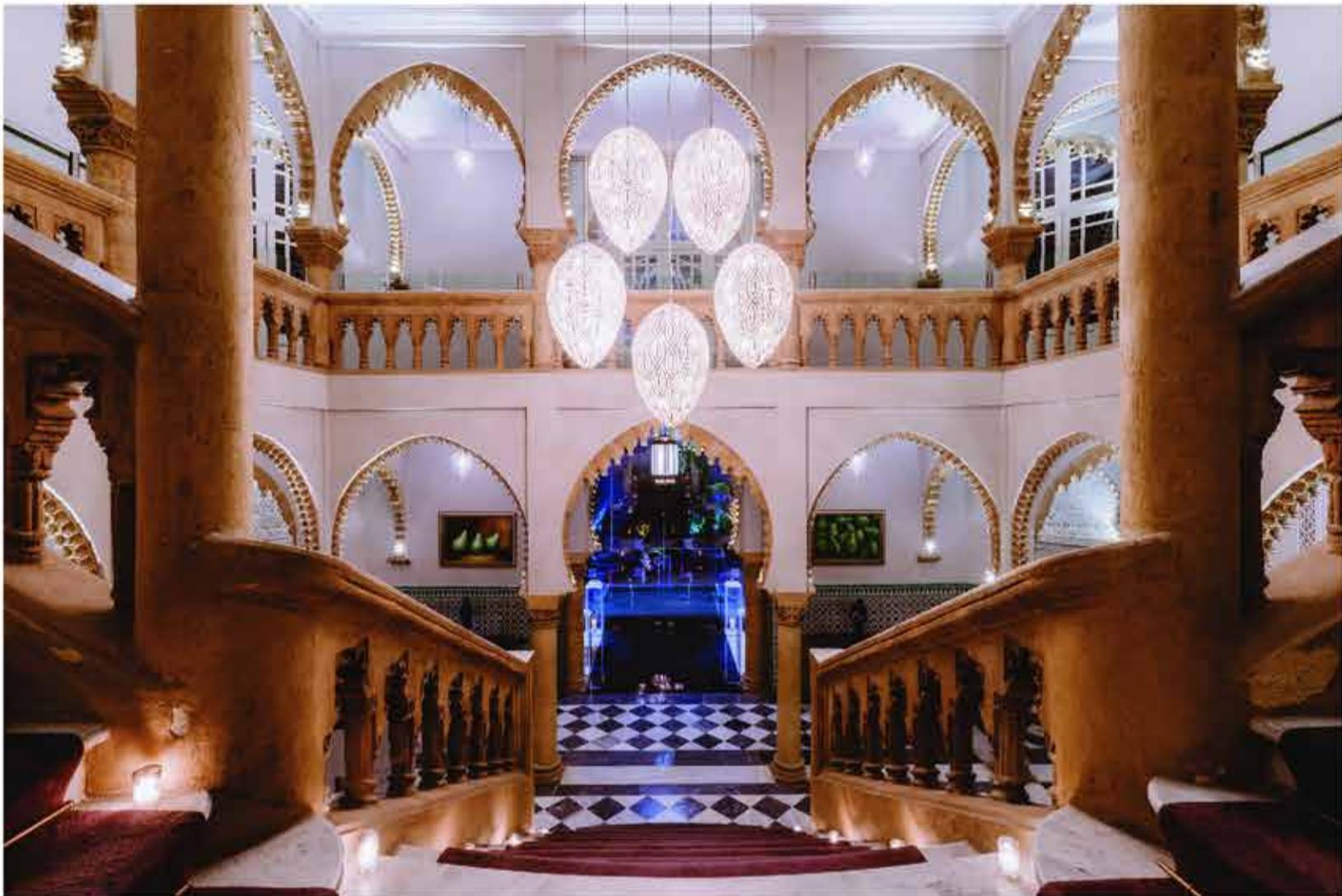
Enfin, à la lumière de cette commémoration et du nouveau contexte diplomatique,

comment analysez-vous la trajectoire du Maroc : d'un pays cherchant à reconquérir son unité territoriale à un acteur régional dont la stabilité et l'influence sont désormais reconnues ?

De feu Hassan II à S.M le roi Mohammed VI, il y a une constance et une continuité historique et diplomatique par rapport à faux conflit du Sahara. Une persévérance inouïe de toutes les institutions étatiques, et une union sacrée de toute les forces vives de la nation ont fini par apporter leur fruit et aboutir à cette résolution du 31 octobre 2025. De feu Mohammed V à SM Mohammed VI, le Royaume chérifien s'est toujours situé du bon côté de la géopolitique. La politique pro-alliée et antivichyste du Sultan Mohammed ben Youssef, la diplomatie pro-occidentale de feu Hassan II, l'ouverture sur l'Afrique sub-saharienne combinée à une diplomatie d'ouverture aux Amériques de SM Mohammed VI, les rois du Maroc depuis l'indépendance ont su faire du Royaume un acteur incontournable de la région, en capitalisant sur sa position géostratégique privilégiée entre Méditerranée, Atlantique et Sahara à l'opposé même de ce qu'a été la trajectoire algérienne. C'est ce que les Américains ont vu et compris que l'intégrité territoriale du Maroc est un impératif absolu. ●

TOUR HASSAN PALACE

un Siècle de Traditions



UN PALACE AU COEUR DE LA CAPITALE

La Tour Hassan Palace, Fleuron de l'hôtellerie marocaine, demeure une vitrine incontournable de l'art de vivre et de l'hospitalité marocaine.

Construit en 1912, l'Hôtel La Tour Hassan Palace à Rabat est un hommage au faste de l'architecture mauresque, qui allie ornement d'élégance et atmosphère emplie d'une majesté unique.

La Tour Hassan Palace offre les atouts d'un Hôtel contemporain de loisirs, d'affaires haut de gamme et de savoir faire de professionnels hautement qualifiés.



Inscrivez-vous à notre histoire !

www.tourhassanpalace.com | reservation@latourhassan.com | +212 5 37 23 90 00